



Vivre avec un alcoolique Des lieux pour en parler

PAGE 6

mutualité service

Les dessous de l'assurance complémentaire

Un service mutualiste bien distinct du commercial.

PAGES 2 ET 16

santé

La migraine à l'étude

Des chercheurs en psychologie lancent un appel aux personnes souffrant de cette maladie invalidante.

PAGE 7

habitation

Gare à l'obsession hygiéniste

Javel et autres désinfectants ont envahi nos placards. Des produits inutiles et nocifs...

PAGE 8

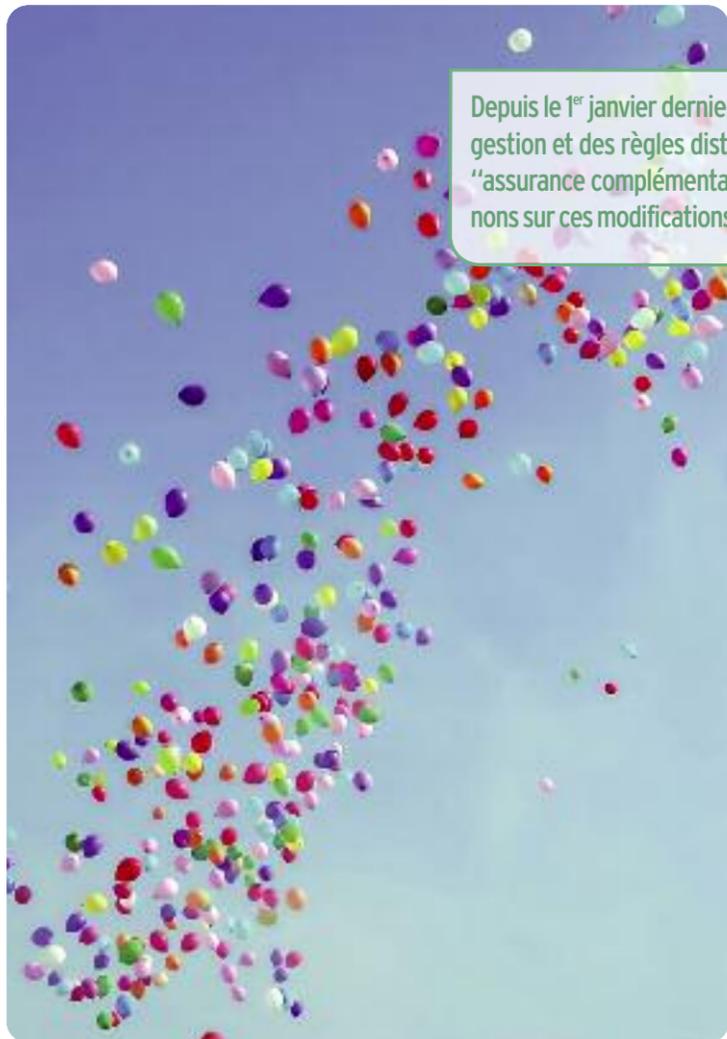
exil

Des ados entre deux mondes

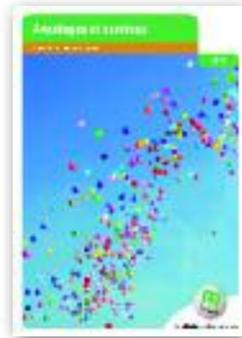
Immigrés ou enfants d'immigrés, ils se sentent étrangers partout.

PAGE 9

Nouveau en 2012



Depuis le 1^{er} janvier dernier, une nouvelle loi sur les mutualités est d'application (1). Elle soumet à une gestion et des règles distinctes, d'une part les opérations et services mutualistes – qu'on appelle "assurance complémentaire" – et d'autre part les assurances mutualistes facultatives. Nous revenons sur ces modifications pour bien en comprendre la portée. (Lire aussi l'éditorial en page 16).



Les dessous de l'assurance complémentaire

rence de s'exercer pleinement et la protection maximale des habitants qui sont, à ses yeux, d'abord des consommateurs.

Fort logiquement, hélas, la Commission européenne a imposé à l'Etat belge de modifier le cadre réglementaire de l'activité des mutualités dans l'assurance soins de santé complémentaire.

Les mutualités et le Gouvernement belge ont alors choisi la voie de la négociation avec l'association professionnelle des entreprises d'assurance, Assuralia. Ce compromis, signé en 2008, a été concrétisé par la loi du 26 avril 2010.

Une nouvelle classification

A la suite d'après discussions, huit points d'accords ont été trouvés en

commençant par la modification du cadre légal de l'assurance complémentaire. Une nouvelle classification range les services et avantages organisés par les mutualités en trois catégories : les opérations, les assurances et les services "ni-ni" (ni opérations ni assurances).

Dans une précédente édition d'En Marche (n°1463 du 17 novembre 2011), nous avons déjà évoqué la catégorie des "assurances" et les obligations de loger celles-ci dans une entité mutualiste spécialisée. Pour la Mutualité chrétienne, il s'agit de MC Assure qui gèrera dorénavant les assurances hospitalisation facultatives. Quant aux **opérations et services "ni-ni"**, ils relèvent en fait de l'activité traditionnelle des mutualités développée dans le cadre de l'as-

surance complémentaire. Comme on le lira ci-dessous ("Un changement de vocabulaire, non de philosophie"), la nouvelle loi définit les critères auxquels ces opérations et services doivent répondre pour être considérés comme tels.

// JEAN POL SCIEUR

>> Pour en savoir plus sur les services et les assurances hospitalisations facultatives de la MC, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7, ou surfez sur www.mc.be

(1) Loi du 26 avril 2010 modifiant la loi du 6 août 1990.

(2) Les entreprises d'assurances commerciales sont apparues vers le milieu du 19^{ème} siècle mais ne sont actives dans le domaine de la santé que depuis les années 1980.

En Belgique, nous venons de procéder à la deuxième modification importante du cadre législatif des mutualités depuis 1894. La première, apportée par la loi du 6 août 1990, a adapté les missions des mutualités à la réalité sociale de l'époque. Confirmées dans leur rôle de gestion et d'exécution de l'assurance soins de santé et indemnités obligatoire, les mutualités ont vu également confirmé leur rôle d'assureur social. Ainsi, leur a notamment été accordé le droit de développer des avantages et services complémentaires sous le contrôle externe de l'Office de contrôle des mutualités (OCM). Cette loi était le résultat d'un long et pénible conflit entre les mutualités belges et le syndicat majoritaire des médecins, représenté par le Dr Wynen.

La deuxième modification de la loi sur les mutualités, adoptée en avril 2010, est entrée en application ce 1^{er} janvier 2012. Elle est aussi le résultat d'un litige, vieux de plus de quinze années, mais cette fois avec les entreprises d'assurances commerciales (2). En effet, celles-ci ont intenté des actions en justice à l'encon-

tre des mutualités dès le début des années 1990. L'objet de ces actions? Dénoncer l'activité des mutualités en tant qu'assureur social sur "un marché" considéré par les assureurs commerciaux comme "chasse gardée". Aucune de ces actions et recours n'a débouché sur la moindre condamnation ou remise en cause des missions et activités des mutualités belges. Que du contraire, la Cour Constitutionnelle et la Cour de Cassation ont réaffirmé à plusieurs reprises la spécificité des mutualités et leur rôle déterminant au sein de la société belge.

Malgré (ou à cause de!) ces échecs devant la justice belge, les assureurs ont décidé, en 2006, de se tourner vers la Commission européenne, arguant du fait que les mutualités proposaient des produits similaires aux leurs, tout en ne respectant pas les législations applicables aux assureurs commerciaux.

La Commission européenne, en véritable gendarme veillant au respect des Traités, se focalise sur deux priorités : un grand marché sans contrainte permettant à la concu-

La Commission européenne a imposé à l'Etat de modifier le cadre réglementaire de l'activité des mutualités.

Un changement de vocabulaire, non de philosophie

Les opérations et services "ni-ni" se distinguent des assurances par le respect de onze critères fixés par la loi. Parcourez-les.

> **L'obligation d'affiliation** : La cotisation à l'assurance complémentaire est obligatoire. *Les membres de la MC ne seront pas surpris par cette exigence.*

> **L'accès à tous les services et avantages, sans segmentation ni prise en compte de l'état de santé.** *Rien de neuf pour les affiliés MC (voir notre service de référence "Hospi solidaire").*

> **La portabilité entre services similaires en cas de mutation (changement de mutualité).** *Les personnes qui s'affilient à la MC découvrent une série d'activités et d'avantages dont elles ne bénéficiaient pas nécessairement dans leur ancienne mutualité.*

> **Aucune exclusion pour raison d'âge ou de santé.** *Les membres MC sont habitués à cette ouverture.*

> **Un principe d'égalité entre tous les membres d'une mutualité en ce qui concerne les cotisations.** *Ce principe oblige les mutualités qui appliquaient jusqu'ici des cotisations réduites pour les jeunes ou des cotisations familiales à les supprimer.*

> **Les états (maladies) préexistants sont couverts.** *Cela a toujours été le cas à la MC, tout spécialement dans l'Hospi solidaire.*

> **Un niveau de couverture identique pour tous les affiliés.** Exit donc les différences d'intervention en fonction de l'âge (sauf si elles peuvent se justifier objectivement comme par exemple la nomenclature de l'orthodontie) ou les rem-

boursements réservés à un type de public (ex. : étudiants). *La MC a dès lors adapté ses statuts dans un souci d'extension de l'avantage plutôt que de restriction.*

> **Une gestion financière en "bon père de famille".**

> **La non-capitalisation de cotisations.**

> **L'organisation de l'assurance complémentaire, sans but lucratif.** *Ces principes ont toujours été appliqués scrupuleusement par la MC.*

L'Office de contrôle des mutualités est chargé de faire respecter ces critères et il s'y emploie avec une grande détermination. La sanction, en cas de non respect de ces critères, est l'interdiction pour la mutualité d'organiser cette opération ou service "ni-ni", débouchant sur la classification en "assurance" avec toutes les obligations qui en découlent.

Les mutualités en concurrence?

Les nouvelles règles légales imposent plus de transparence dans l'assurance complémentaire mutualiste dont la sécurité juridique sort renforcée puisqu'elle est déclarée d'intérêt général.

Pour être agréée, une mutualité a l'obligation légale d'organiser des services d'assurance complémentaire. Mais elle est libre soit d'offrir une assurance complémentaire forte, crédible et solide, soit d'appliquer une stratégie d'appel en proposant une assurance complémentaire "rikiki" afin d'attirer le chaland.

Les assemblées générales, composées de membres bénévoles élus, impriment leur philosophie, opèrent

des choix en fonction de leurs priorités. En cela, on constate actuellement des différences substantielles entre les mutualités (chrétiennes, socialistes, libres, neutres, libérales). Le choix d'affiliation n'est donc pas anodin.

On peut s'attendre, dans les mois à venir, à ce que les mutualités revisitent leurs services et avantages. A la MC nous sommes particulièrement attentifs à faire correspondre l'assurance complémentaire à nos principes et objectifs. **Notre volonté est de veiller spécialement à l'adéquation entre le montant de la cotisation et la qualité de nos services.**

Ce n'est pas nouveau, mais les contraintes supplémentaires de la loi d'avril 2010 risquent d'accroître les différences existantes, notamment en termes de cotisation. Le niveau de celle-ci dépend de la panoplie des services et avantages et de leur qualité. Certaines mutualités, dont la MC, soutiennent activement des mouvements socio-éducatifs (ainés, jeunes, handicapés), l'organisation de l'aide et des soins à domicile, le financement de projets dans les pays en voie de développement... D'autres mutualités ne font pas ces choix.

A la MC, nous sommes convaincus qu'une saine concurrence est stimulante et porte des effets bénéfiques pour les membres. Malheureusement, nous constatons l'existence de pratiques indignes de la part d'organisations sociales non marchandes.

//J-P S

Une cotisation par titulaire

L'obligation de cotiser à sa mutualité, imposée par la nouvelle loi, n'est pas neuve à la MC mais elle surprendra sans doute les affiliés des mutualités qui ne la pratiquaient pas.

Légalement, la cotisation annuelle par titulaire est fixée à minimum 30 euros et à maximum 250 euros. Le titulaire est une personne dont le statut d'assuré social ouvre des droits en assurance soins de santé obligatoire. Dans une famille où il y a deux titulaires, la mutualité a l'obligation de percevoir deux cotisations identiques.

Un membre qui refuse de payer sa cotisation se verra exclu de tous les services et avantages complémentaires de sa mutualité. Il ne pourra en aucun cas souscrire une assurance hospitalisation et cela est vrai pour toutes les mutualités.

Le service social vous informe

A l'approche des 21 ans d'un enfant handicapé...

Votre enfant handicapé vient de fêter ses vingt ans? Vous pouvez dès à présent introduire pour ou avec lui une demande d'allocation de remplacement de revenus et d'intégration auprès de l'administration communale.



A 21 ans, l'enfant handicapé passe dans le régime des allocations aux personnes handicapées.

Pour que l'enfant handicapé ne perde pas ses droits sociaux, il est nécessaire qu'il passe du bénéfice du supplément d'allocations familiales pour enfant handicapé au régime des allocations aux personnes handicapées. En introduisant cette demande dès l'âge de 20 ans, son dossier sera fin prêt à ses 21 ans accomplis. Il n'y aura donc aucune période de suspension de son revenu!

Le supplément d'allocations familiales

Les enfants atteints d'une affection ou d'un handicap ont droit à des allocations familiales ordinaires et aux suppléments d'âge jusqu'à l'âge de 21 ans, voire 25 ans s'ils suivent des cours ou toute autre formation reconnue (1). Par ailleurs, ils peuvent obtenir un supplément, jusqu'à l'âge de 21 ans, si leur handicap ou affection répond à des critères légaux. La demande de ce supplément est à introduire auprès de la caisse d'allocations familiales.

Le droit au supplément d'allocations familiales prend fin le mois suivant le 21^{ème} anniversaire de l'enfant. Le droit aux allocations familiales ordinaires peut être maintenu si l'enfant étudie, travaille sous contrat d'apprentissage ou est inscrit comme demandeur d'emploi ET remplit les conditions.

Les allocations aux personnes handicapées

À partir de ses 21 ans, l'enfant peut prétendre aux allocations aux personnes handicapées à certaines conditions.

> **L'allocation de remplacement de revenus** est accordée si, à cause de son handicap, le jeune ne peut seulement gagner, en travaillant, un tiers ou moins d'un tiers de ce qu'une personne valide peut gagner sur le marché général du travail ou s'il ne peut travailler et n'a pas de revenus.

> **L'allocation d'intégration est accordée** si, à cause de son handicap, l'autonomie du jeune est réduite, c'est-à-dire qu'il éprouve des difficultés dans ses activités de tous les jours : se déplacer, préparer à manger et manger, faire sa toilette et s'habiller, entretenir son logement et accomplir des tâches ménagères, évaluer et éviter les dangers, avoir des contacts avec d'autres personnes.

Quelles démarches et quand?

La demande d'allocations aux personnes handicapées s'introduit auprès de l'administration communale. Un système de transmission informatique des formulaires « Commun E » est d'application entre les communes et le Service public fédéral Sécurité sociale. La personne handicapée reçoit, le jour même d'introduction de sa demande, les formulaires à compléter.

La demande peut être introduite au plus tôt le 1^{er} jour du 12^{ème} mois qui précède celui au cours duquel le jeune a atteint l'âge de 21 ans ou dès qu'il y est assimilé. Est assimilé, le jeune de moins de 21 ans :

- > qui est marié ou a été marié,
- > qui est célibataire avec au moins un enfant à charge et pour lequel sont perçues des allocations familiales ou une pension alimentaire,
- > dont il est établi que le handicap est survenu après qu'il ait cessé d'être bénéficiaire aux allocations familiales.

Il est très important d'introduire la demande d'allocations aux personnes handicapées auprès de l'administration communale dès le 1^{er} jour qui suit l'anniversaire des 20 ans du jeune handicapé. Ainsi, son dossier pourra être constitué pour ses 21 ans et il pourra percevoir son allocation éventuelle dès la fin de paiement des allocations familiales. La plupart des caisses d'allocations familiales sont soucieuses d'en informer leurs bénéficiaires dès l'âge requis. Mais soyez quand même vigilants!

(1) Lire à ce propos "Quelles allocations familiales pour l'enfant handicapé", article paru dans En Marche du 17 mars 2011. - www.enmarche.be

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

A suivre...

Le printemps arabe, une saison qui en dit long

Le 14 janvier 2011, le président tunisien Ben Ali est poussé, par les manifestations d'opposition, à quitter le pays. Cette Révolution de jasmin a provoqué une onde de choc dans tout le monde arabe. Au Yémen, en Syrie, en Jordanie et en Egypte, en Lybie... Aujourd'hui, le printemps arabe fête son premier anniversaire bon gré, mal gré, selon les pays. Déjà, certains médias entonnent le refrain suivant, celui d'un hiver moins réjouissant. D'autres mettent en garde contre les impatiences et les raccourcis.

Les mouvements populaires sont rarement prévisibles, observe Alain Gresh, directeur-adjoint du Monde diplomatique (1). Mais, en l'espèce, "personne ne regardait vraiment ce qui se passait en bas de la société", poursuit le journaliste. Car, c'est sur mille et une mobilisations précédentes que les mouvements de révolte s'appuient. En Egypte, par exemple, où les grèves ouvrières ne datent pas d'hier, où les groupes de défense des droits humains se sont multipliés en réponse aux répressions féroces et systématiques.

Seulement voilà, les médias focalisaient leur regard sur les sommets des Etats. Là où les dirigeants de régimes finissaient par être envisagés comme partie du paysage, quasiment "immortels".

Comme déclarés inaptes à la démocratie?

En fin de compte, les régimes autoritaires de Damas, Tunis ou Tripoli, même s'ils dégageaient des accents tyranniques ..., n'étaient-ils pas des "dictatures du moindre mal" susceptibles de s'amender un jour? N'étaient-ils pas "préférables" à d'autres totalitarismes plus extrêmes encore? Certains, vus d'Occident, l'ont pensé. Stéréotypes à l'appui, à propos de ces Arabes et musulmans "inaptes à la démocratie, incapables de bien se gouverner, enfermés dans un univers médiéval, n'aspirant qu'au retour à un VII^{ème} siècle mythique" (2)... De bien piètres justifications, poursuit le journaliste du Monde diplomatique.

D'aucuns semblent pourtant le penser encore. Surtout au regard des résultats des élections en Tunisie ou en Egypte. Le score des Frères musulmans ou de partis salafistes effraie. L'hiver islamiste fait les titres de journaux. Les pays arabes ne seraient toujours pas mûrs pour la démocratie. Elle est pourtant l'une des aspirations portées par les révoltes populaires. Là où la peur a disparu, là où s'accommoder de systèmes extrêmement inégalitaires n'est plus supportable, là où le mépris et l'étouffement de toute parole libre sont devenus intolérables, là où des quidams se montrent prêts à mourir pour leurs idées, là où les morts et les victimes - en nombre toujours croissant depuis un an - ne viennent pas à bout de la volonté de changement, là où l'espoir continue de se traduire vigoureusement dans les actes de résistance.

Plusieurs saisons pour une révolution

Qui, mis à part notre temps médiatique devenu impérial, pourrait nous faire penser que la démocratie émerge en quelques jours, quelques semaines voire quelques mois? N'est-ce pas "toute lutte qui s'étend sur plus d'une semaine est dans une impasse, que toute crise qui se prolonge sur plus d'un mois s'enlise"? Comme le remarque, critique, Alain Gresh, ces manières de voir pres-

sées imbibent de pessimisme le devenir des vents de liberté insufflés par les peuples arabes. "Croissance inégale, chômage élevé, manifestations réprimées par des appareils policiers obèses, jeunesse instruite et sans débouchés, bourgeoisies parasites qui vivent en touristes dans leurs propres pays (...), les peuples arabes n'auront pas raison de tous ces maux à la fois, observe un autre membre de la rédaction du Monde diplomatique, Serge Halimi. Mais ils ont soulevé le joug de la fatalité. "Il n'y a pas d'alternative", leur avait-on seriné. Ils nous ont répondu que, "parfois, l'impossible arrive".

Certes les chemins de la liberté et de la dignité restent "incertains, escarpés, périlleux", mais déjà "le retour en arrière n'est plus possible", insiste Alain Gresh. Sa conviction rejoint celle d'autres observateurs, historiens dans l'âme, attentifs aux temps longs, comme le professeur Jean-Pierre Filiu (3) qui insiste : "cette révolution arabe ne saurait se réduire à un printemps, aussi exalté soit-il, car elle se prolongera sur de nombreuses saisons et sur de longues années".

Bien au-delà du "buzz"

Ne sommes-nous pas trop occupés à ausculter la toile et ses usages éphémères, Facebook et son activisme virtuel? La forme passionnée. Elle génère aussi des clichés, jusqu'à considérer Mark Zuckerberg, le fondateur de Facebook, comme le "père spirituel" des jeunes révolutionnaires arabes. Mais, réfute l'historien Jean-Pierre Filiu : "les réseaux sociaux ne font pas le printemps (...). La révolution, quand elle a été victorieuse, l'a avant tout été dans la rue, et non sur la toile." L'avenir ne dépendra pas de l'efficacité du réseau de connexions ou de la numérisation des masses mais bien de la "réorganisation des luttes sociales", de la démocratisation dans les entreprises, de la place des femmes dans les organisations syndicales... (4)

Lorsque nous jetons un regard sur le sud de la Méditerranée, ne sommes-nous pas engoncés dans des clivages trop simplistes, voyant d'un mauvais œil tous les mouvements teintés d'islam, réfutant même l'idée d'un dialogue? Portés au pouvoir par les urnes, ces derniers devront pourtant convaincre par un programme, quitter la prédiction pour la politique, rendre des comptes aux électeurs... "Bref, au nord de la Méditerranée, nous serions bien inspirés d'admettre notre perplexité face à l'immense champ des possibles et des inconnues que constituent aujourd'hui des sociétés arabes en transition", rappelle le journaliste Pascal Fenaux (5). Surtout, tentons de quitter une attitude par trop blasée d'informations "si lointaines", de réincarner l'histoire par les hommes qui la tracent, d'en savoir plus, d'avoir envie de comprendre, de poser un regard éclairé, ouvert et juste.

//CATHERINE DALOZE

(1) Invité par le CIEP-MOC à une journée d'études "Printemps arabe, un an après...", ce 13 janvier à Bruxelles. www.moc.be

(2) "Comprendre le réveil arabe", dans Manière de voir. Le Monde diplomatique, n°117, juin-juillet 2011.

(3) Auteur de "La Révolution arabe : dix leçons sur le soulèvement démocratique", Fayard, 2011.

(4) Lire à ce sujet : Karin Debroey, "Pays arabes, de la démocratie et de la justice sociale", dans Démocratie, 15 juin 2011. www.revue-democratie.be

(5) "Chacun cherche son arabe", dans Revue nouvelle, janvier 2012. www.revenouvelle.be

> Travail et santé mentale

Le Fonds Julie Renson et le Fonds Reine Fabiola ont mené une réflexion sur la manière de construire des passerelles entre les mondes du travail et de la santé mentale pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes psychologiquement fragilisées. Ils ont publié un document qui présente une analyse détaillée d'interviews réalisées auprès d'usagers sur leurs parcours et aspirations en matière d'insertion professionnelle. Sont aussi développés les constats et pistes issus du quotidien de cinq projets actifs en la matière.

"COMMENT CONSTRUIRE DES PONTS ENTRE LE MONDE DU TRAVAIL ET LE MONDE DE LA SANTÉ MENTALE ?" PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉE VIA LE SITE WWW.KBS-FRB.BE

> Allocations de crédit-temps

L'Onem a développé une application sur Internet qui permet au travailleur de calculer son allocation d'interruption de carrière ou de crédit-temps et de savoir pour quelle sorte d'interruption il entre en ligne de compte. A l'aide de questions concrètes (secteur d'emploi, âge, situation familiale, type d'interruption, régime de travail...), le travailleur sélectionne les possibilités d'interruption de carrière ou de crédit-temps qui lui sont accessibles. A la fin, il connaîtra le montant de son allocation d'interruption.

INFOS : WWW.ONEM.BE

> Le Belge, carnivore ?

Sur base d'un échantillon représentatif, l'Observatoire de la consommation a décortiqué notre consommation de viande. Celle-ci est le premier poste de dépenses alimentaires des Belges mais elle est difficile d'accès pour les personnes les plus défavorisées. Le poulet occupe la première place, suivi du bœuf puis du porc. Huit consommateurs sur dix estiment la viande disponible aujourd'hui de meilleure qualité mais plus chère. Le prix élevé de certaines viandes et les conseils de santé semblent les deux facteurs explicatifs d'une diminution de la consommation de viande pratiquée chez environ un Belge sur deux. Les résultats complets de l'enquête sont disponibles en ligne sur www.oivo-crioc.org.

INFOS : 02/547.06.11

> Remédiation scolaire

Dans le courant de l'année 2011, la Fondation Roi Baudouin (FRB) et l'organisation Changement pour l'Égalité (CGÉ) ont animé trois journées de rencontres entre professeurs sur la remédiation scolaire dans l'enseignement secondaire. Un document de synthèse est disponible à la FRB. Depuis lors, la CGÉ est allée plus loin, via des rencontres individuelles avec des enseignants pratiquant des formes diverses de remédiation. La synthèse de ces rencontres, baptisée "La remédiation scolaire, une politique du sparadrap", révèle ce que la remédiation dit de l'École et de ses dysfonctionnements. La CGÉ ne se contente pas d'une analyse de fond, elle livre également diverses pistes pour agir tant au niveau de la classe que du système.

INFOS : CGÉ : 02/218.34.50 -

WWW.CHANGEMENT-EGALITE.BE.

FRB: 02/511.18.40. - WWW.KBS-FRB.BE

**Lèpre et tuberculose
Deux maladies graves à ne pas oublier**

Malgré son image de maladie médiévale, la lèpre tue toujours. Quant à la tuberculose, elle reste un fléau planétaire et résiste de plus en plus, y compris dans les pays riches, aux antibiotiques. Action Damien pointe ses stylos feutres sur ces deux pathologies lors de sa campagne annuelle.



La lèpre a beau être en recul, elle continue de frapper 250.000 nouveaux malades dans le monde chaque année. Action Damien, qui organise sa campagne annuelle de récolte de fonds du 27 au 29 janvier, essaie de convaincre les gouvernements concernés, en Asie et ailleurs, de ne pas relâcher leur attention dans la lutte contre cette maladie. D'autant plus qu'un dépistage tardif rend les traitements ultérieurs plus délicats et compromet les chances du patient d'échapper aux paralysies, plaies et mutilations.

Le même raisonnement vaut pour la tuberculose, l'autre cheval de bataille d'Action Damien : plus un malade est dépisté tôt, plus il a de chances de guérir totalement. "Et comme le risque est grand de voir naître des souches de tuberculose résistantes, voire multi-résistantes, aux antibiotiques, il est essentiel de s'assurer que le malade suit scrupuleusement son traitement", souligne-t-on au siège de l'association. La tuberculose continue à frapper chaque année 8 à 10 millions de personnes dans le monde (y compris dans nos régions) et à emporter une victime toutes les 15 à 20 secondes, causant 1,5 à 2 millions de décès annuels. La somme de 40 euros suffit à soigner un malade, voire à le guérir complètement.

Depuis quelques années, Action Damien, qui compte 1.500 collaborateurs dans quinze pays du Sud, complète sa participation aux programmes de santé nationaux par des "projets de base". Ces derniers s'adressent à des populations limitées et sont menés à petite échelle: rénovation d'anciennes léproseries, formation d'anciens malades avant une remise au travail, scolarisation des enfants de lépreux, etc. La vente de stylo-feutres (6 euros la pochette) permet de mener à bien ce genre d'actions.

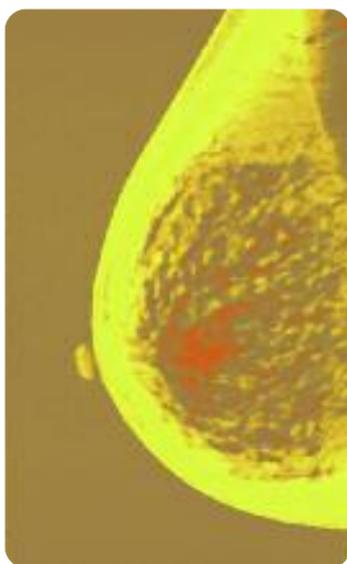
>> Infos : www.actiondamien.be
IBAN: BE05 0000 0000 7575
BIC: BPOTBEB1

Cancer du sein : un dépistage sur mesure en fonction du risque

Entre 50 à 69 ans, toutes les femmes sont invitées par les autorités à suivre tous les deux ans un examen du sein par mammographie. Le Centre Fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) estime inopportun de débiter ce dépistage systématique à l'âge de 40 ans. Par contre, il invite les autorités à déterminer la fréquence et la méthode de dépistage à suivre par les femmes exposées à un risque accru de cancer du sein et à définir précisément cette dernière notion.

La radiographie des seins – ou mammographie – est le seul examen approprié pour détecter un cancer du sein. Le dépistage par mammographie (appelé mammothest) est recommandé, tous les deux ans, aux femmes âgées entre 50 et 69 ans. Conçu conformément aux recommandations européennes, ce dépistage officiel organisé par la Communauté française s'effectue dans le respect de strictes exigences de qualité (1).

On constate pourtant que beaucoup de femmes de cette tranche d'âge se font dépister en dehors du programme officiel. Une échographie est alors très souvent ajoutée à la procédure diagnostique, sans que cela ne repose sur une évaluation appropriée des risques. L'échographie détecte pourtant peu de cancers du sein supplémentaires et est souvent à l'origine de faux positifs, entraînant une anxiété inutile et des examens supplémentaires tels que des biopsies et ponctions. Par conséquent,



confirmant ce que l'Agence intermutualiste répète inlassablement lors de ses rapports, le KCE recommande de ne pas associer systématiquement une échographie à la mammographie lors d'un dépistage du cancer du sein chez les femmes sans risque accru.

Ciné-débats : la crise financière décortiquée au scalpel

Mieux comprendre ce qui, avec la crise financière et économique, nous tombe sur la tête. Mieux placer notre argent à la banque. Mieux en faire profiter ce qui vaut la peine sur le plan social, économique et environnemental. Tels sont les objectifs des ciné-débats organisés dans les mois qui viennent par FINANCité, le mouvement pour la finance responsable et solidaire.



La récession est à nos portes - là où elle n'est pas déjà présente. Les agences de notation terrorisent les gouvernements via leurs appréciations à double ou triple lettre. Les déficits budgétaires sont plombés par la nécessité, pour les autorités, de corriger les conséquences des jeux dangereux pratiqués par certaines banques. Lueur d'espoir: de petites banques, prudentes et concentrées sur le soutien d'initiatives durables, continuent à offrir un profil souriant aux actionnaires et aux clients.

L'initiative du Réseau Financement Alternatif (RFA) ne pouvait donc mieux tomber. Liées par le souci de responsabilité et de solidarité dans le rapport à l'argent, les 90 associations et institutions qui composent le RFA vont débouler dans les salles de cinéma de Wallonie et de Bruxelles tout au long de l'année 2012. Objectif: créer le débat autour des causes et des conséquences de la crise financière et inciter le grand public à réfléchir aux notions d'éthique et de responsabilité dans le monde de la finance. Plus largement, sensibiliser aux conséquences pratiques des dépôts d'argent à la banque.

Les projections et discussions débutent fin janvier à Tournai et Virton et se termineront en décembre à Louvain-la-Neuve (Cinéscope), mais diverses villes seront visitées plusieurs fois (Bruxelles, Namur, Louvain-la-Neuve...). Quatre films serviront de base aux débats, à commencer par "Capitalism: a love story", du célèbre réalisateur américain Michaël Moore, pourfendeur notoire du capitalisme. Au menu, également, "Inside Job", Oscar 2011 du Meilleur film documentaire, "The Money Fix", axé sur les monnaies complémentaires et parallèles et, enfin, "Moi, la finance et le développement durable".

Chaque projection sera suivie d'une rencontre-discussion avec les spectateurs. Des formules de prix avantageuses et un concours sont organisés.

//PHL

>> Plus d'infos : 02/340.08.60. - www.financite.be

Qu'en est-il justement des risques accrus? La présence d'un cancer du sein dans la famille est le facteur de risque le plus important. En fonction notamment du lien de parenté avec les membres de la famille qui ont eu ce cancer, le risque sera accru de façon modérée, élevée ou très élevée. Les femmes ayant subi, plus jeunes, une radiothérapie du haut du corps (irradiation en mantelet) courent également un risque fortement accru. Les femmes à densité mammaire élevée, c'est-à-dire ayant un tissu glandulaire développé et peu de tissu adipeux, appartiennent à la catégorie de risque modérément accru. "Chez ces femmes, le risque doit être évalué individuellement, plaide le Centre fédéral d'expertise. Ensuite, la méthode de dépistage et sa fréquence doivent être déterminées en concertation avec le médecin. D'autres facteurs comme l'obésité, la consommation d'alcool, la prise de pilules, une première menstruation à un jeune âge, etc. augmentent le risque de cancer du sein mais d'une manière limitée.

Pour ces femmes, le dépistage organisé suffit", estime le KCE.

Par contre, les femmes ayant un risque accru de cancer du sein devraient être suivies annuellement dès leur jeune âge. Selon le risque, ce suivi devrait commencer à partir de 30 ou 40 ans, ou cinq ans avant l'âge du membre de la famille qui a souffert d'un cancer du sein. "Chez ces personnes, il convient d'envisager une mammographie, un IRM, une échographie (dans certains cas), ou encore une combinaison des trois, propose le KCE. Les décisions à ce sujet, ainsi que celle de subir ou non un test génétique, devraient être prises par des professionnels ayant une expérience et une formation suffisantes, en concertation avec le patient".

//JD

(1) En particulier, la double lecture séparée de chaque mammographie de dépistage par deux radiologues, obligatoire dans le dépistage officiel, augmente la qualité de l'examen.

Substitut sucré La Stévia, un miracle?

Depuis que l'Europe lui a ouvert ses portes officiellement, la Stévia pénètre petit à petit les rayons des magasins. Les incontestables qualités de ce substitut du sucre n'empêchent pas d'en faire une consommation éclairée et vigilante.

Après les Etats-Unis et plusieurs pays asiatiques, après la Suisse (2008) et la France (2010), la Stévia débarque en force dans notre pays. Ce substitut naturel du sucre – en fait, l'édulcorant "glycosides de stéviol" – est originaire d'Amérique du sud (Brésil, Paraguay) où la plante est cultivée depuis des siècles par les populations autochtones pour le thé et les boissons médicinales. Cantonnée un temps dans les magasins d'alimentation diététique et naturelle, la vente commence à s'étendre à la grande distribution qui a bien saisi les vertus

commerciales de ce nouveau produit, reconnu comme inoffensif par l'Autorité européenne de sécurité des aliments depuis l'année dernière.

La Stévia présente le gros avantage nutritionnel d'un apport calorique négligeable et d'un impact quasiment nul sur l'hygiène dentaire. Elle est particulièrement susceptible d'intéresser les gens souffrant d'obésité et de diabète. Son pouvoir sucrant est à peu près 300 fois plus élevé que celui du sucre. Son agrégation n'a pas suscité autant de polémiques que celle de l'aspartame, édulcorant de synthèse. Les géants de l'agro-alimentaire et les firmes spécialisées dans le commerce du sucre (de betterave ou de canne) semblent avoir eu le temps de l'intégrer dans leurs stratégies commerciales, si bien que le produit commence à se décliner dans les étals sous des formes très diverses: poudres, morceaux, pastilles, liquides, etc.

De là à y voir le produit miracle, il n'y a qu'un pas... à ne pas franchir. D'abord parce que la Stévia coûte nettement plus cher que les produits sucrés et leurs substituts plus classiques. Ensuite parce que, malgré



son pouvoir édulcorant marqué, son goût n'est pas exactement celui du sucre: cela s'appréciera différemment selon le type de mets et les affinités personnelles du consommateur. Egalement, parce que sa qualité intrinsèque peut varier en fonction des solvants utilisés lors de sa préparation. Nul doute qu'on verra bientôt le marché de la Stévia se fracturer sur des arguments liés à la certification "bio"...

Dans la déferlante commerciale qui s'annonce (sodas, gâteaux, chocolats, thés aromatisés...: tous à la Stévia!), les producteurs seront sans doute tentés de masquer les petits goûts caractéristiques du produit (d'anis, de réglisse, de noisette... selon les points de vue) par un agent masquant. Qui, lui, ne sera plus forcément aussi "naturel". Au Crioc, on attire l'attention sur le fait que beaucoup de produits sucrés sont aussi des produits gras. Et comme le rébaudioside A – nom officiel du produit

autorisé – continue à titiller agréablement les papilles par son goût de "sucré", l'engouement pour les produits riches en graisses n'est pas près de s'essouffler.

Enfin, dernier bémol. L'arrivée de la Stévia en Europe favorisera probablement sa culture à l'échelon industriel. Peu d'informations sont actuellement disponibles sur les conditions sociales et environnementales des cultures actuelles. Et... encore moins futures. A fortiori si elles se font dans les pays du Sud. Signe que la vigilance est là: le Fair Trade Center, chargé par les autorités de promouvoir le commerce équitable dans notre pays, vient de désigner un collaborateur pour enquêter sur la plante miracle. Après tout, il y a cinq ans à peine, le monde entier ne jurait que par les agro-carburants. Depuis lors, après identification de leurs ravages dans le Sud, on en est revenu, en bonne partie.

//PHL

Magasins : l'ineptie des portes grandes ouvertes

Pendant les fêtes ou les soldes, on assiste, dans nos artères commerciales, à un gigantesque gaspillage énergétique et économique : les portes des magasins restent béantes pour mieux attirer le client. Pendant ce temps, les systèmes de chauffage ou de conditionnement d'air tournent à plein régime. Les Amis de la Terre dénoncent cette "distorsion" de nos sociétés de consommation. A leur manière...



"Pitié pour notre banquise". "Honte à ce gaspillage"... Pendant les fêtes de fin d'année, de curieux pingouins et des ours polaires très bavards ont arpenté les ruelles commerçantes de Namur et de Liège pour sensibiliser le public à l'aberration des portes laissées grandes ouvertes dans les commerces à front de rue.

Les magasins qui, dès l'arrivée de la mauvaise saison, chauffent les trottoirs en laissant la chaleur s'échapp

per en vain vers l'extérieur constituent l'exemple-type de l'absurdité que tout le monde a identifiée, mais que personne ne se sent capable de dénoncer. Les clients, en effet, paient la note finale de ce gaspillage énergétique colossal mais, le plus souvent, ils se taisent à cause d'un sentiment diffus d'impuissance. L'environnement trinque, à cause du dégagement de chaleur dans l'atmosphère et, à l'échelon plus local, de la pollution urbaine engendrée par les sys-

tèmes de chauffage. Quant au personnel de ces commerces, les Amis de la Terre l'ont bien constaté : soumis à un éternel chaud/froid, il a bien du mal à conserver la santé. Tant les vendeurs que les clients ont d'ailleurs réservé un bon accueil à ces opérations bon enfant.

Le hic: ce ne sont pas les vendeurs ni les caissiers, le plus souvent, qui décident du rythme d'ouverture des portes et, encore moins, du type de mécanisme installé dès la conception des bâtiments. Mais bien leur hiérarchie. Finalement, l'argument commercial selon lequel on n'attire bien le client dans ses murs qu'en arborant sa marchandise au vu de tous, dès le trottoir, ne tient pas la route... Pour casser cet effet "barrière psychologique", il suffirait, dans un quartier commercial, qu'une majorité d'enseignes réfléchissent de concert pour installer des systèmes plus économes et plus "durables". Tout le monde sur le même pied...

Les grandes marques et enseignes seront-elles les dernières à s'engager

dans la lutte contre le réchauffement du climat? En guise de coup de pouce, et pour ne pas passer pour de doux utopistes, les Amis de la Terre ont décidé d'attribuer des "diplômes de magasin responsable" aux commerces qui laissent d'ores et déjà leurs portes fermées pendant la période hivernale. Avec cette mention incitative, destinée aux consommateurs et clients potentiels que nous sommes tous: "Prouvez-lui qu'une porte fermée n'empêche pas le client d'entrer". Sur un plan plus politique, ils tentent de convaincre les autorités communales des grandes villes d'adopter des règlements d'urbanisme qui imposent la pose de portes adéquates pour toute nouvelle installation de commerce.

A Milan, une ville connue pour sa pollution importante, des procès-verbaux sont déjà dressés à l'encontre des commerçants qui laissent en permanence leurs portes ouvertes. Qu'il s'agisse du conditionnement d'air ou du chauffage, le problème est, finalement, à peu près identique.

//PHL

en bref

> Documentaires : appel à projets

Le CPC, atelier de production, lance un projet de réalisation. Il récompensera cinq jeunes réalisateurs invités à présenter un documentaire de dix minutes illustrant la phrase de P.Nizan: "J'avais 20 ans, je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie." Délai de dépôt de synopsis : le lundi 20 février. Conditions de participation détaillées sur le site internet.

INFOS : 02/640.07.87 - WWW.LECPC.BE

> Evénements traumatisants

Un événement traumatisant peut survenir dans des institutions accueillant des enfants. Mort d'un bébé en crèche, suicide d'un adolescent... Difficile parfois d'en parler et de surmonter cette situation tragique. C'est pourquoi la Coordination de l'aide aux victimes (yapaka.be) publie un guide afin d'aider les professionnels de l'enfance qui doivent faire face à ce genre de situation. "Événement traumatique en institution" est disponible gratuitement sur demande pour les professionnels de l'enfance ou téléchargeable sur internet.

INFOS : 02/413.25.69 - WWW.YAPAKA.BE

> L'invention des mathématiques

"Qui donc a inventé les mathématiques?" Cet ouvrage, humoristiquement illustré, propose un voyage didactique dans le temps et dans l'espace à la découverte des mathématiques.

Pour expliquer les troubles du calcul ou du raisonnement mathématique, certains mettent en cause la "sécheresse" de cette discipline qui suscite aussi bien des peurs infondées. Ce petit livre permet de faire prendre conscience aux enfants dès 7 ans mais aussi aux parents et pédagogues que les nombres n'ont pas été inventés pour créer des problèmes mais, au contraire, pour résoudre rapidement et simplement des questions de la vie quotidienne.

"QUI DONC A INVENTÉ LES MATHÉMATIQUES?" - CLAIRE, MELJAC - ED. DU PETIT ANAE - 9,90 EUR. WWW.ANAE-REVUE.COM

> L'Eglise à l'écoute

Dans le livre "L'Eglise quand même. A l'écoute du Peuple de Dieu", le Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL) a rassemblé le fruit de réflexions menées en son sein durant sept ans dans le prolongement du concile Vatican II (50 ans cette année). Sont consignés les apports recueillis en trois étapes. D'abord ceux d'une dizaine de "sages" assumant des responsabilités dans l'Eglise. Ensuite dans une trentaine de groupes ayant expérimenté des manières diverses de vivre la foi chrétienne. Enfin, lors de plusieurs rencontres qui ont rassemblé des chrétiens autour de propositions "pour espérer et progresser en Eglise". L'étude du CIL insiste sur la nécessité de communautés ouvertes, aborde avec courage les relations entre laïcs, clercs et religieux, et appelle à revenir à l'Evangile.

L'OUVRAGE DU CIL EST PUBLIÉ AUX ÉDITIONS FIDÉLITÉ - 120 P. - 2011 - 11,95 EUR.

Groupe d'entraide

Quand l'autre boit trop...

Partager sa vie avec une personne dépendant de l'alcool s'avère souvent difficile, voire infernal. Compatible avec la consultation d'un professionnel de la santé, le recours à un groupe d'entraide peut constituer une voie salvatrice. Qui, pour beaucoup de parents et d'amis d'alcooliques, permet de découvrir le buveur et sa maladie d'une façon neuve. Et, surtout, libératrice !



© Christophe Smets

«Peu de temps après mon arrivée dans le groupe Al-Anon, j'ai réalisé que l'alcoolisme était une maladie. Aussitôt, je me suis sentie mieux, beaucoup mieux. J'étais déchargée de toute responsabilité, de toute culpabilité envers mon conjoint. J'ai alors décidé que je pouvais redevenir heureuse, tout simplement. Quel changement! Avant, j'étais persuadée que, s'il buvait, c'est parce que je faisais quelque chose de travers. Pire : plus il buvait, plus j'avais l'impression que ma dépression en était la cause. Que de souffrances pendant toutes ces années perdues...»

Droite et digne, Marie, la soixantaine, assise dans ce petit local d'une ville brabançonne, a fini son récit. Autour d'elles, une dizaine de visages graves trahissent pourtant – miracle du non-dit – une atmosphère chaleureuse et bienveillante. Certains participants connaissent ce récit. D'autres, les oreilles grandes ouvertes, le découvrent pour la première fois. Et ressentent, déjà, un début de complicité, un lien de fraternité avec celle qui vient de confier un pan douloureux de sa vie. A la suite de Marie, chacun se présente au petit groupe (juste par le prénom) et, à demi-mots ou sans détours, en une simple phrase ou avec moult détails, raconte sa descente aux enfers.

L'enfer à la maison

Le mari doux et charmant qui, les soirs de saoulerie, se transforme en être violent, menteur et manipulateur. Le compagnon qui promet, garantit, jure ses grands dieux, à genoux devant sa partenaire de vie, qu'il ne boira plus jamais... et qui recommence dès le lendemain. La femme qui soutient mordicus devant son compagnon et ses grands enfants qu'elle ne consomme qu'un ou deux verres par jour, alors que les bouteilles, mal cachées dans les armoires, se vident à un rythme effréné. Etc, etc.

«Quand je suis arrivée ici, je suis tombée sur des visages accueillants et radieux, raconte Claudine, la quarantaine. Je me suis dit que je m'étais trompée de porte, que ces gens-là ne connaissent rien de mon quotidien. Ils ne pouvaient pas savoir ce que j'avais enduré : la brutalité de mon mari ivre, la tentative de suicide de mon fils... Et puis, j'ai senti que quelque chose se passait. Oui, ils savaient ! Eux aussi avaient tout essayé avec leur conjoint : la gentillesse, la tendresse, la surveillance, la menace... En vain !»

Admettre son impuissance

Il faut parfois bien du courage pour frapper à la porte d'Al-Anon la première fois. Tous ces conjoints, pères,

épouses, mères, enfants ou amis d'alcooliques sont le plus souvent persuadés que leur démarche revient à trahir leur proche malade de l'alcool. A trahir des secrets familiaux, à risquer l'infamie («on va savoir que Papa boit») alors que bien souvent, tout le quartier est déjà au courant depuis belle lurette. Certains ont peur des reproches, des injures, des menaces. Ou, plus simplement, de remettre en cause un équilibre.

«La première étape, c'est d'admettre notre impuissance, confie Martial, dont l'épouse boit depuis quinze ans. On vient ici, en général, dans l'espoir

de découvrir des trucs et ficelles pour éviter que "l'autre" se remette à boire. En réalité, des trucs, il n'y en a pas ! Tout au plus une manière de parler, de réagir, de regarder l'autre qui peut parfois éviter que la situation s'envenime. Mais rien d'autre. Car on ne peut rien faire contre – ou, plutôt, pour – l'alcoolique. C'est lui, et lui seul, qui doit décider s'il arrête de boire. Nous, on peut juste tenter de vivre mieux avec lui et avec l'alcool. Ou s'en séparer...»

Mieux vivre avec l'alcool de l'autre. Pas simple ! Et d'autant plus déroutant que le soulagement lié à ce constat d'impuissance amène souvent au remodelage des relations dans la famille ou le couple. *«Quand j'ai commencé à aller mieux grâce aux réunions d'Al-Anon, mon mari a senti que quelque chose se passait. Il était perturbé. Il a vu que je surveillais moins ses consommations, ses allées et venues. J'ai recommencé à sortir, à voir des gens alors que nous en étions arrivés à vivre complètement repliés sur nous-mêmes. En somme, je repensais à moi. Même si ma souffrance persistait, au moins je revivais ! Mais lui, déstabilisé, buvait davantage !»*

Les proches souffrent d'un alcool qu'ils ne boivent pas !

Une complicité involontaire

C'est là que l'effet du groupe d'entraide joue pleinement. *«En se parlant, on dédramatise, explique une autre participante, on se trouve des points de convergence. Chacun trouve des idées, des inspirations, des réconforts dans les paroles de l'autre. Jamais sur le mode du "tu devrais faire ceci ou cela..." Le "tu" tue ! Y compris avec l'alcoolique.»*

Autre vertu du groupe de pairs : en arriver à comprendre petit à petit que masquer le problème, protéger l'alcoolique, cacher les bouteilles, télé-

phoner au patron ou aux amis pour signaler qu'il est grippé (alors qu'il cuve ou est abruti par l'alcool) ne sont que de mauvais services à lui rendre. *«Dans les familles et les couples, on se sent souvent imprégné d'une mission quasiment divine : sauver l'alcoolique, souligne le Dr Raymond Gueibe, psychiatre à la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies, alcoolologue et familier de la collaboration avec les groupes d'entraide de type Alcooliques anonymes ou Al-Anon. Mais cette attitude les mène presque irrémédiablement à la déprime, à l'épuisement, à la rupture des liens sociaux.»*

Ce phénomène porte un nom : le co-alcoolisme. Il consiste aussi à permettre à l'autre, sans que l'on en soit le plus souvent conscient, de s'alcooliser. En fin de compte, le conjoint souffre lui-même d'un alcool qu'il ne boit pas. Si l'on songe au nombre de personnes ayant une consommation problématique d'alcool dans la population belge (environ 500.000 personnes), les co-alcooliques sont infiniment plus nombreux. *«A ces conjoints et à ces proches, j'explique qu'à côté des deux voies les plus spontanées dans la vie avec un alcoolique (le divorce ou le statu quo épuisant : masquer le mal, panser les plaies, arranger les bidons...), il existe une troisième voie : apprendre à vivre autrement avec celui qui boit, cesser d'être co-alcoolique. Et cela, sans avoir la prétention d'amener l'autre à se soigner. Un peu comme une famille où vit un diabétique : personne ne peut le guérir, mais chacun peut mettre en place, à son niveau, des conditions favorables pour que le principal concerné se prenne en charge et lutte contre sa maladie.»*

// PHILIPPE LAMOTTE

Al-Anon, Dieu et les Etats-Unis

Venus des Etats-Unis et créés dans la foulée des Alcooliques anonymes, les groupes Al-Anon sont présents dans la plupart des villes belges. L'anonymat y est une règle absolue.

«Rien ne sort d'ici», explique Lucien, marié à une alcoolique depuis douze ans. Ce principe est soigneusement rappelé à l'ouverture et à la clôture des soirées de discussion, rythmées par la lecture de textes thématiques. Quelques exemples : «sarcasme», «sagesse», «manipulation», «estime de soi», «honte», «un jour à la fois», etc. Ce rappel de confidentialité n'est pas le seul rituel des groupes, habitués à travailler selon 12 «étapes», «traditions» et «concepts», destinés à cimenter les participants autant que le mouvement Al-Anon dans son ensemble.

Héritier de l'école comportementaliste américaine, ce formalisme peut ébranler, voire irriter certains participants car il se nourrit très clairement de références religieuses et de prières ou de références explicites à la divinité. Les membres d'Al-Anon, groupe apolitique et déchargé de toute appartenance idéologique ou religieuse,

en sont bien conscients et insistent : derrière les prières, il faut plutôt entendre des textes philosophiques à partager, commenter et critiquer selon les vécus spécifiques de chacun.

Quant à Dieu, évoqué avec plus ou moins d'insistance selon les groupes locaux, chaque «Al-Anon» y attribue le sens qu'il souhaite. *«Libre à chacun de zapper les prières, commente ainsi Thomas, qui, après avoir remis en cause son éducation chrétienne, avoue avoir mis du temps à dépasser "l'agacement" provoqué par ces références au divin dans son groupe Al-Anon. Moi, j'y vois plutôt une puissance supérieure, comme la force du groupe. Mais d'autres y mettront Shiva ou Bouddha... De toute façon, nous ne faisons aucun prosélytisme : si quelqu'un ne vient plus aux réunions, nous ne le relançons jamais. Comment le pourrions-nous, d'ailleurs, sans nom ni fichier téléphonique... ?»*

Seule exception : le parrainage. Facultatif et basé sur des affinités personnelles entre membres du groupe, ce système permet de nouer des relations de plus grande confidentialité entre deux «Al-Anon». En cas de coup dur, surtout, il permet, comme chez les AA, de compter sur un membre du groupe 24 heures sur 24. Là aussi, c'est le groupe qui, via ses discussions thématiques et ses 12 «traditions», véritables garde-fous pour le bon fonctionnement du groupe, régule ses éventuels excès. Comme celui de vouloir s'ingérer dans la vie d'autrui ou de son couple, même bardé des meilleures intentions. *«Certains voient dans les groupes d'entraide et, particulièrement, dans le fait qu'on y reste parfois très longtemps voire toute sa vie, une nouvelle forme de dépendance après celle de l'alcool, explique le Dr Raymond Gueibe. Et alors ? Où est le mal, lorsqu'on connaît la pénibilité de cette maladie, si des hommes et des femmes réussissent à s'entraider, en toute humanité, en dehors de la sphère médicale ou psychanalytique ?»*

// PH.L.

>> Adresses utiles

Al-Anon (02/216.09.08 - www.al-anon.be) n'est pas le seul groupe d'entraide lié à l'alcoolisme et destiné aux proches et familles. On peut également contacter «Vie Libre», qui fonctionne selon d'autres principes et sensibilités, mais poursuit des objectifs similaires (061/41.45.09 - www.vielibre.be).

A noter que les Alcooliques anonymes, Al-Anon et Vie Libre se présentent ensemble au public intéressé chaque jeudi à 20 heures à l'initiative du service de Psychiatrie de la Clinique Saint-Pierre d'Ottignies (Brabant wallon) (niveau -1, entrée par les urgences). Infos : 010/43.72.63.

Il existe aussi un groupe d'entraide spécifique pour les jeunes et enfants d'alcooliques (Alateen). Les prochaines conférences «tout public» ou orientées «adolescents» du Dr Gueibe se déroulent à Namur le mercredi 29 février à 20 h (Infos : 081/42.00.81), à Ixelles à 20 h (02/511.53.49) et à Hannut à 14 h (019/51.90.63).

Maladie

Maux de tête caractéristiques, les migraines sont des douleurs complexes, difficiles à cerner et à traiter. Pas question, cependant, de se résoudre à la fatalité, même si trouver les traitements ad hoc s'apparente à une longue exploration. Des chercheurs continuent de s'intéresser à la problématique. Ils demandent la collaboration des premiers concernés.

Migraine, ça cogite !

Souffrir de migraine n'est pas anodin. Même si certains s'en accommodent. Sans doute devrions-nous dire certaines car ce mal touche trois fois plus de femmes que d'hommes – en raison du caractère hormonal de certaines migraines. Certaines donc tentent de vivre avec, bricolent des solutions pour tenter d'en réduire l'impact sur la vie quotidienne. La migraine peut être très invalidante. Outre la douleur, les nausées et autres troubles physiques qu'elle génère, les soignants en constatent des impacts dans la vie des personnes. Les migraines peuvent être la source de conflits de couple ou familiaux face à un mal qui demande souvent de s'isoler, de se retirer du bruit du monde – il n'est agréable pour personne d'annuler en dernière minute la soirée prévue. Elles peuvent engendrer des difficultés professionnelles lorsqu'elles empêchent parfois littéralement la personne qui en souffre d'assurer la moindre tâche, et peuvent provoquer des absences régulières. Elles génèrent du stress lié à l'angoisse de voir surgir une crise de migraine... Ce n'est évidemment jamais le moment. Des recherches scientifiques mettent en évidence les relations entre migraine et anxiété, d'une part, et migraine et dépression, d'autre part. Si les liens de cause à effet ne sont pas établis, des facteurs de risques communs sont observés : un migraineux sur quatre serait concerné par la dépression ou l'anxiété. C'est dire la détresse émotionnelle qui accompagne ces maux de tête.

Dans la malette des soignants, au premier plan desquels on trouve les médecins généralistes, il n'y a pas de recettes. Et le chemin du traitement comprendra essais et erreurs. La première étape consistant à poser un diagnostic. Car sur le terrain des maux de tête, tout n'est pas migraine.

Migraine, céphalée ou névralgie

En effet, chaque mal de tête n'est pas signe de migraine. Nous avons sans doute tendance à utiliser ce mot d'une manière abusive à l'apparition d'un mal de crâne. Afin d'assurer des soins adéquats, établir un dépistage peut être précieux. Car les douleurs recouvrent des situations très différentes, qui répondent à des traitements spécifiques. Le corps médical parle de diagnostic différentiel. Des questionnaires relativement simples permettent de donner une première idée du type de mal de tête dont on souffre. Les critères établis par l'IHS (International Headache Society) permettent d'identifier migraine et aura. Autrefois, on parlait de "migraine accompagnée" pour désigner ce que l'on nomme aujourd'hui des "migraines avec aura", c'est-à-dire des troubles de la vue, des engourdissements voire des difficultés à parler qui surviennent bien souvent avant la crise de migraine.

Les maux de tête peuvent aussi être signes de névralgies ou de céphalées de tension par exemple. On quitte alors le champ de la migraine à proprement parler, les symptômes différents, les traitements aussi. Les céphalées de tensions se traduisent par une sensation d'étau ou de barre et peuvent durer de quelques heures à quelques jours. Les céphalées dites symptomatiques sont, elles, la manifestation d'une autre maladie ou d'un autre trouble, comme un signal d'alarme. Quant aux névralgies faciales, elles se manifestent par des sortes de décharges électriques, provoquées par l'irritation ou la lésion d'un nerf sensible.

Traitements sur la bonne voie

L'efficacité des traitements de la migraine repose en grande partie sur les informations observées par le patient. Les notes récoltées au fil des jours forment un agenda précieux, riche d'enseignements pour préciser le diagnostic et envisager les types de soins. Identifier les facteurs déclenchants propres à la personne permettra de réduire les fréquences d'apparition, d'en diminuer l'intensité et la durée. L'un devra être attentif aux changements de rythme dans sa vie, car des constances plus spéciales comme le début des vacances, un manque de sommeil... sont autant de facteurs de risque. L'autre devra veiller à ses habitudes alimentaires, à sa consommation d'alcool... Evidemment, sur certains facteurs notamment hormonaux, on a peu de prise, le premier conseil étant généralement d'aborder les crises de migraine le plus sereinement possible. Des traitements de fond tenteront de renforcer le seuil de sensibilité, tandis que les traitements médicamenteux anti-douleur viendront souvent tenter de soulager la crise annoncée.

Mais attention au fameux effet rebond, qui entraîne la réapparition ou l'aggravation des symptômes à l'arrêt d'un traitement, ou aux solutions miracles, fort coûteuses et miroirs aux alouettes. En la matière, trop de migraineux ne consultent jamais un médecin et pratiquent l'automédication avec tous les dangers que cela représente. L'abus d'un médicaments guette aussi. "Si, de crise en crise, la consommation d'antalgiques augmente, un fond douloureux quasi permanent s'installe et les médicaments agissent moins longtemps, pour des doses croissantes. Tous les antalgiques sont concernés, aspirine comme paracétamol, et plus encore en cas d'association avec de la caféine ou de la codéine", explique simplement l'article "la spirale infernale" paru dans le magazine Equilibre, en avril 2011. Traiter ces abus compte parmi les défis présentés aux soignants en matière de migraine, indique Patrice Laloux, neurologue aux CHU Mont Godinne. Comme le renforcement de "l'arsenal thérapeutique encore trop pauvre".



La migraine peut être très invalidante dans la vie quotidienne. Il importe de connaître ses facteurs déclenchants avant de la soigner.

Les recherches se poursuivent. Elles tentent notamment de comprendre comment et pourquoi certaines personnes migraineuses sont plus réceptives à tel ou tel traitement. Elles explorent également la nébuleuse des facteurs déclenchants, de même que les répercussions psychologiques (lire encart ci-contre). Nombre de per-

sonnes migraineuses affirmeraient que l'on ne peut rien pour elles. Pourtant, sans leur collaboration – et celle de ceux qui expérimentent ces maux –, la recherche ne peut rien.

// CATHERINE DALOZE

Appel pour enquête

Etude en cours à l'UCL

Une recherche ayant trait aux migraines est actuellement menée à l'UCL, au sein du Centre de recherche en santé et développement psychologique (CSDP). Sous la supervision du Professeur Moïra Mikolajczak, Stéphanie Miliche, doctorante en psychologie, explore le sujet dans le but d'améliorer la prise en charge des personnes confrontées aux migraines.

Dans un premier temps, il s'agit de mieux comprendre les migraines, ses facteurs déclenchants et son impact, notamment en termes psychologiques. Une fois analysées, les données de cette première étude exploratoire serviront à mettre en place des interventions auprès des patients malades. Ces interventions tenteront de fournir aux patients des outils en complément des traitements déjà existants, afin d'aider dans la gestion des migraines. Que ce soit préventivement ou une fois la crise migraineuse déclarée.

Participer à la recherche, faire avancer la science

"Vous souhaitez améliorer la prise en charge des migraines? Vous pouvez faire avancer la recherche dans ce domaine?" Le CSDP a initié une large enquête en ligne afin de récolter des données utiles à ses recherches. Il invite les personnes souffrant de migraine à remplir un questionnaire en ligne (temps de réponse +/- 20 minutes), sur <https://www.surveymonkey.com/s/mesmigraines> (attention de ne pas oublier le 's' après 'http' : il s'agit d'un site sécurisé).

Pour les personnes qui préféreraient le papier au web ou n'ont tout simplement pas de connexion internet, un questionnaire peut être envoyé par voie postale. Sur demande au 010/47.45.11 en priorité ou au 010/47.45.47.

Souffrez-vous de migraine?

Critère 1	Sans traitement, les crises durent-elles de quatre heures à trois jours?	oui/non
Critère 2	Votre céphalée a-t-elle au moins deux caractéristiques suivantes? > Elle touche un côté du crâne. > Elle est pulsatile (comme des battements de cœur). > Elle est d'intensité suffisamment importante pour retentir sur vos activités. > Elle s'aggrave lors d'activités de routine telles que la montée ou la descente des escaliers.	oui/non
Critère 3	Présentez-vous au moins un des signes associés suivants? > Des vomissements ou une envie de vomir (nausées). > Une intolérance à la lumière et au bruit (photophobie et phonophobie)	oui/non

Migraineux certain : si vous répondez oui aux trois questions ci-dessus et si vos maux de tête ne sont pas en rapport avec un traumatisme crânien ou une lésion.

Migraineux probable : s'il manque un des trois critères. Votre médecin devra confirmer le diagnostic.

Source : "Migraine et maux de tête" de C.Creac'h, éd. Larousse Guides santé, 2006.

Habitation



Gare à l'obsession hygiéniste

A entendre les messages publicitaires ou à lire certaines recommandations pseudo-scientifiques sur le net, nos intérieurs regorgent de saletés et de microbes qui nécessitent l'usage d'une multitude de produits d'entretien et exigent une désinfection tout azimut. Cette guerre absolue aux germes est pourtant loin d'être pertinente pour notre santé et elle est très nocive pour l'environnement. Quant à notre portefeuille...

Des petits canards pour détruire les microbes qui nous guettent sous le rebord de la cuvette du wc, des produits anticalcaires qui enlèvent le tartre même là où on ne le voit pas, des lingettes imbibées qu'on jette aussitôt, des bombes qui emprisonnent les poussières, des sprays pour les vitres, des crèmes à récuser, des diffuseurs de bonnes odeurs, des gels javellisés pour la salle de bain, d'autres pour dégraisser la cuisine, d'autres encore pour faire briller les sols... Les rayons de nos supermarchés regorgent de matériels et produits d'entretien en tous genres. Au point qu'on ne sait plus qu'acheter. Ce qui est sûr, c'est que la publicité ne se contente pas de nous inviter à rendre propres nos maisons et appartements pour nous y sentir bien. En surfant sur la vague hygiéniste et sécuritaire qui tend à s'imposer dans tous les lieux de vie, elle veut nous convaincre de la nécessité de procéder à des traitements de choc pour éliminer tous les microbes qui menaceraient notre santé. Pourtant, rares sont les habitations où règnent des germes dangereux. En réalité, la désinfection n'est nécessaire qu'en cas de maladie contagieuse avérée, sur ordre du médecin ou des services de la santé publique (certaines hépatites, salmonellose...)



Dans nos maisons, la multitude d'espèces de micro-organismes qui s'y trouvent constitue aussi une véritable flore bactérienne familiale qui nous protège contre les infections. En utilisant souvent des produits désinfectants comme l'eau de javel, le délicat équilibre qui existe entre ces espèces s'effondre. Un grand nombre de microbes meurent, laissant la place à d'autres, très prompts à se développer et souvent plus dangereux, plus agressifs. Les défenses naturelles de l'être humain s'affaiblissent et celui-ci devient sujet aux maladies infectieuses ainsi qu'aux allergies et maladies auto-immunes... Selon des théories récentes, aseptiser le milieu où l'on vit empêcherait le développement de la tolérance de l'organisme vis-à-vis de toute une série de substances, qui deviendraient de ce fait allergisantes (1). Pourtant cet "apprentissage de la tolérance", dès le plus jeune âge, est nécessaire pour éviter que notre système immunitaire ne s'emballe à la première occasion. Le fait de vivre dans un environnement de plus en plus aseptisé a aussi pour conséquence une résistance accrue des agents infectieux aux mesures de désinfection. Un cercle vicieux en somme.

Nocifs pour la santé et l'environnement

Tant à la maison que dans les lieux publics, l'amélioration de l'hygiène est probablement l'un des grands progrès du 20^{ème} siècle. "Mais ne sommes-nous pas allés un pas trop loin?", s'interroge le CRIOC (2). Même s'ils n'en constituent qu'une petite partie (3%), les produits de nettoyage domestique font partie des produits dangereux. Fabriqués à partir de molécules de synthèse, leurs ef-

fets à long terme sur la santé restent difficiles à évaluer. Mais les effets directs, en particulier sur la santé des personnes fragiles et des enfants, ne doivent pas être sous-estimés, souligne le CRIOC. En effet, bon nombre des composants de ces produits - qui sentent bon le propre - sont allergisants, voire cancérigènes, tant par contact avec la peau que par inhalation des substances volatilisées dans l'air : tensio-actifs pétrochimiques,

Des alternatives simples et peu coûteuses

Lors de l'entretien de la maison, nous rencontrons principalement deux types de salissures. Organiques, elles proviennent de l'homme, des végétaux ou des animaux (terre, graisse, sang, taches végétales, etc.) et sont enlevées par des produits alcalins, comme le savon ou les cristaux de soude. Non organiques, elles sont causées par les métaux et minéraux (rouille, calcaire...) et sont attaquées par les produits acides comme le vinaigre (excellent détartrant et nettoyant) ou le jus de citron.

Le **savon à base d'huiles végétales** (savon de Marseille, savon à base d'huile de lin, de glycérine...) et le **vinaigre d'alcool blanc** constituent ainsi la base de produits d'entretien dont la simplicité d'emploi et l'efficacité n'ont rien à envier aux armes chimiques vantées par la publicité. Leur prix avantageux et leur faible impact sur l'environnement en font des produits de premier choix. Ces alternatives peuvent être utilisées seules ou en combinaison avec d'autres produits comme le **jus de citron**, le **bicarbonate de soude** (piège à odeurs, agent adoucissant et blanchissant, abrasif doux, anti-acides), l'**alcool à brûler** (pour nettoyer les ampoules électriques, les touches de téléphone ou d'ordinateur), les **cires végétales** (pour le mobilier en bois et les planchers)... Impossible ici de

conservateurs et parfums de synthèse, solvants, etc. "Au Centre Anti-poisons, les produits ménagers sont à l'origine d'un appel sur trois liés à une intoxication. Le plus souvent à notre insu, nos domiciles recèlent de véritables petites bombes pour notre santé et pour l'environnement. Un exemple? L'hydroxyde de sodium, souvent présent dans les déboucheurs et les nettoyeurs pour fours, est un produit particulièrement corrosif et agressif, susceptible de causer des brûlures et de graves lésions aux yeux". Autre illustration : lorsque de l'eau de Javel - le plus courant des désinfectants - est utilisée en mélange avec un nettoyant pour WC, un détartrant... ou mise en contact avec de l'ammoniaque... ou de l'urine, un nuage de gaz chloré se dégage, irritant les voies respiratoires et les yeux. Ce gaz toxique peut provoquer des maux de tête, des nausées et lorsque l'exposition est importante (dans l'espace confiné d'un wc par exemple), il peut causer un œdème pulmonaire entraînant des complications graves. Le Centre Anti-poisons enregistre, à lui seul, près de mille cas annuels d'intoxication à l'eau de Javel...



tissent dans les eaux et affectent les sols et la vie aquatique. Quant au chlore contenu dans l'eau de Javel, une fois libéré lors de l'évacuation avec les eaux domestiques, il peut se combiner à des molécules organiques (contenues dans les sols, les eaux et l'air) et former des composés toxiques, persistants. Par ailleurs, les produits d'entretien et leurs emballages génèrent beaucoup de déchets. A cet égard, la mode des lingettes jetables (notamment d'entretien) est une véritable ineptie. Les lingettes grossissent considérablement les poubelles, sans compter qu'elles sont souvent imprégnées de produits contenant des composés toxiques. Leur bilan environnement et santé est très lourd. Sans parler de leur prix, extrêmement élevé en regard de matériel de nettoyage réutilisable.

Pour conclure, tous les désinfectants du monde ne remplaceront jamais l'hygiène qui résulte de l'utilisation régulière de produits de nettoyage multi-usages et de composition simple (voir ci-dessous). Une étude de Test-Achats a d'ailleurs montré qu'en termes de propreté, les "désinfectants" sont moins efficaces que les nettoyants classiques, ce qui encourage les utilisateurs à en verser plus pour obtenir un résultat satisfaisant... Une raison supplémentaire pour bannir la javel, le Dettol et autre produits désinfectants chimiques de nos armoires.

// JOËLLE DELVAUX

Bref, nous sommes ainsi exposés de manière chronique à des cocktails complexes de polluants qui s'accumulent dans notre organisme et peuvent affecter notre santé. Mais l'environnement n'est pas en reste non plus : les produits de nettoyage abou-

(1) Lire "Hygiène : point trop n'en faut" - Elide Mondesi - Revue Equilibre - Décembre 2011
(2) Le CRIOC, centre d'information et de recherche des organisations de consommateurs, a consacré plusieurs articles et brochures aux produits d'entretien de la maison. Infos : 02/547.06.11 - www.crioc.be.

nommer tous les produits et de détailler leurs usages!

Quelques conseils encore

- Utiliser l'eau comme produit de base pour le lavage. Bannir les lingettes imbibées et sprays prêts à l'emploi. Un nettoyage à l'eau claire est suffisant pour les sols peu sales, les planchers vitrifiés, les miroirs... Selon le type de salissures, on ajoutera à l'eau soit du nettoyant multi-usages à base de tensio-actifs végétaux (savon de Marseille...), soit du vinaigre.
- Opter pour les lavettes, éponges et torchons en microfibras de bonne qualité. Très pratiques, notamment avec des manches adaptés pour les torchons et raclettes à vitres, elles sont efficaces aussi bien à sec - pour retenir les poussières sans provoquer leur mise en suspension dans l'air - qu'humidifiées. Elles permettent de doser très faiblement les produits d'entretien, voire même de s'en passer totalement (1). Résistantes et durables, elles sont lavables en machine (sans adoucissant ni sèche-linge) et sont donc très hygiéniques. Elles permettent aussi de travailler beaucoup plus vite, en raison de leurs caractéristiques spécifiques.
- Choisir des produits à impact réduit sur l'environnement : grands conditionnements, recharges, déchets limités et recyclables, tensio-actifs d'origine végétale, sans conser-

vateurs, colorants ni parfums artificiels.

- Toujours lire et respecter les conseils de dosage : utiliser trop de produit est inefficace, risque de détériorer les revêtements, entraîne des traces et coûte cher.
- Aérer et ventiler la maison minimum dix minutes par jour pour faire baisser le taux de polluants à l'intérieur de l'habitat, réduire l'humidité, le risque de moisissures et de mauvaises odeurs, qui pousse à l'usage de produits mordants et désodorisants.
- Parfumer les pièces et armoires avec des produits naturels : bouquet ou sachets de lavande, pots pourris, orange piquée de clous de girofle, petits savons...
- Entretien régulièrement l'habitation pour éviter que les salissures ne deviennent tenaces et plus difficiles à nettoyer.

// JD

>> Pour plus de conseils pratiques sur l'entretien de la maison et les produits de nettoyage, consulter les fiches éco-conseils publiées par Ecoconso sur www.ecoconso.be ou appeler l'asbl au 081/730.730.

(1) Grâce à la multitude de fibres en polyester et nylon, serrées entre elles, les lavettes et torchons en microfibras ont une grande capacité d'absorption des graisses, saletés et liquides.

Immigration

Se sentir étranger, partout !

Du Maroc, de Pologne, d'Irak..., ils ont tous emporté en eux quelque chose de leur pays. Nés ici ou ailleurs, ces adolescents déracinés, coincés entre deux cultures, deux pays sont souvent déboussolés. Des stéréotypes leur collent à la peau. Pas facile de se faire une place dans une société où la discrimination marque au fer rouge leurs histoires sociales...

"Chaque matin, j'ai la nostalgie de chez moi", Malik (Guinée). **"Habiter quelque part, c'est se sentir de quelque part et moi, je suis flottant"**, Adama (Sénégal). **"Si on va au Maroc, on nous prend pour des Européens et ici, on reste des étrangers"**, Slieman (Belgique). Ces adolescents se retrouvent propulsés dans un pays, parfois bien différent de celui qu'ils connaissent. Certains sont fraîchement arrivés sur le territoire belge ; pour d'autres, ce sont leurs parents qui avaient fait le voyage. Leur nom, leur apparence... trahissent leurs origines et tracent souvent leur destin social.

L'adolescence reste une période de la vie peu facile : le jeune se sent étranger dans son propre corps. A cela, pour certains d'entre eux, s'ajoute l'image de l'étranger que la société leur renvoie sans cesse. Arrestations administratives justifiées seulement sur base d'un faciès basané, relégation dans des quartiers dits "marocains", "noirs" ou "turcs"..., leur origine leur colle à la peau et les stigmatise. Renvoyés toujours à un "ailleurs" (dont ils ne connaissent parfois rien), ces jeunes ne se sentent jamais totalement d'ici. **"Arrivée en Belgique à trois ans, je parle mieux wallon que lingala, confie Nathalie (1). Plus les années passent, cependant, plus je suis renvoyée à ma couleur et plus je m'identifie à cette part de mon histoire, à la communauté africaine. Les gens se mettent à rire si je dis que je viens d'une petite ville ardennaise."**

Quartiers ghettoïsés

"Dans la capitale, 46,3% de la population est étrangère ou d'origine étrangère. Ce mélange d'origines devrait se

retrouver dans la même proportion dans les différents pans de la société, que ce soit l'école, le logement, l'emploi...", explique Pascale Jamouille, docteur en anthropologie (UCL) et co-auteur de **"Adolescences en exil"** (voir ci-dessous). **Pour l'instant, ça n'est pas le cas malheureusement : peu de logements sociaux sont construits dans les quartiers sud-est de la capitale, des écoles se "spécialisent" et deviennent de plus en plus monoculturelles, la discrimination à l'embauche est encore bien présente.** Malgré la diversité culturelle de certaines villes belges, et notamment de Bruxelles, des zones "ghettos" apparaissent, souvent touchées par la pauvreté. Les jeunes, cantonnés dans ces quartiers, disent ne pas souvent en sortir. Vivre entre soi rassure parfois, comme l'explique Turkana, élève dans un quartier turc de Bruxelles : **"Dans mon ancienne école, tout le monde se connaissait. C'était près de chez moi. Dans la cour de récré, on se parlait turc. Dans ma nouvelle école, personne ne savait que j'étais turque. On me parlait français. Je n'aimais pas."** Des jeunes restent dans leur communauté d'exil pour se sentir moins différents. Mais, comme le souligne Pascale Jamouille, cet entre-soi est à la fois un cocon et une cage qui enferme dans un carcan social.

Choix de l'école, route tracée

L'intégration scolaire est primordiale dans le processus d'accueil des nouveaux arrivants. Or, les classes adaptées et prévues pour eux, dites "classes passerelles" (2), sont trop peu nombreuses. Quelle école "réputée" des beaux quartiers peut-elle se targuer d'ouvrir des classes passerelles ? Pourquoi ne sont-elles organisées que dans des écoles qualifiées

Rester dans sa communauté d'exil est à la fois un cocon et une cage, souligne Pascale Jamouille.



maladroitement de "poubelles" et très ethnicisées ? Pourquoi ces classes sont-elles réservées aux jeunes qui viennent d'arriver sur le territoire belge ? Beaucoup d'adolescents issus de l'immigration maîtrisent, en effet, peu ou mal la langue française.

Quoi qu'il en soit, les perceptions de l'école qu'ont les primo-arrivants et les jeunes issus de l'immigration sont très différentes. Les premiers doivent demander l'équivalence des diplômes obtenus dans leur pays. Beaucoup se retrouvent dans un imbroglio administratif et se sentent comme soumis au bon vouloir et à l'arbitraire d'un service d'équivalence des diplômes. Ils risquent de se retrouver mal orientés au vu de leurs compétences, de leurs aspirations, de leurs acquis... Malgré ces embûches, ces primo-arrivants se disent, dans leurs témoignages, volontaires et assidus. Pas question de laisser passer sa chance dans un pays, vu comme un eldorado.

Les ados issus de l'immigration, eux, ont une expérience différente de celles des primo-arrivants. Ils sont désabusés lors de leur fréquentation des écoles dites "de seconde zone". Ils savent que les diplômes dans ces écoles permettent rarement de réussir des études supérieures. Certains gardent quand même un peu d'espoir et veulent finir leur parcours scolaire de secondaire ; ils le font pour rassurer leurs parents. L'un d'eux l'explique : **"Tu représentes l'éducation de tes parents. Si tu as un diplôme, ils vont pouvoir dire : 'Moi, mon fils, il est bien éduqué. J'ai souffert toute ma vie mais lui, il va devenir un homme.'" (2) Et Pascale Jamouille rappelle que la ghettoïsation de l'enseignement est bel et bien réelle. Cette dernière accentue le sentiment, pour ces jeunes, d'être mis au ban**

d'une société qui ne voudrait pas d'eux.

Les jeunes cultivent un sentiment d'injustice du fait qu'ils ne se sentent jamais comme "les gens d'ici". Trop souvent, ils sont associés aux images de violence ou de délinquance. **"Je me sentais Belge jusqu'au jour où on m'a fait comprendre que je ne l'étais pas vraiment, soupire Yacine, né en Belgique d'origine algérienne. Un soir, en rentrant d'une activité théâtrale, je me suis fait arrêter injustement. Une dame s'était fait agresser dans la rue qu'on traversait. Pour les flics, j'étais sur les lieux, donc j'étais coupable. Je me suis fait tabasser et enfermer pour, ensuite, être relâché. Ils m'ont dit une phrase qui m'a fortement marqué : 'Les Arabes, ça va pas au théâtre, ça vole'. Cet épisode m'a fait sentir que je n'étais pas vraiment Belge."**

La discrimination vécue au quotidien marque les jeunes dans leur construction identitaire. Pascale Jamouille conclut : **"Ces jeunes sont dans une spirale, ils se sentent à part et donc, restent à part. Peut-être qu'une des solutions pour enrayer cela serait de mener une politique volontariste d'égalité, afin que la proportion de personnes issues des migrations nouvelles et anciennes dans les entreprises, dans les administrations, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les quartiers... soit équivalente à celle existant dans la société belge."** Que disparaissent les quartiers d'exil et les écoles pour "immigrés" ! Un vœu à développer...

// Virginie Tiberghien

Publication

// Adolescences en exil



Deux anthropologues de l'Université catholique de Louvain, Pascale Jamouille et Jacinthe Mazzocchetti, se sont penchées sur ces adolescents, la

plupart déracinés. Elles se sont rendues dans les quartiers du "croissant pauvre" de Bruxelles (Anderlecht, Molenbeek, Saint-Josse et Schaerbeek) pour y rencontrer ces jeunes. Comment sont-ils arrivés ici ? A quelles difficultés sont-ils confrontés dans leur quotidien ? Quel est leur avis sur la politique migratoire en Belgique, sur l'image de l'immigration véhiculée dans les médias ?

L'ouvrage est très éclairant sur les réalités démographiques de la capitale : quartiers et écoles ghettoïsés. Le parcours d'émigration de ces jeunes est aussi semé d'embûches : problème de reconnaissance de leur statut, difficultés à obtenir des papiers... Souvent victimes de stéréotypes et relégués dans les zones précarisées de Bruxelles, ils éprouvent de la difficulté à garder espoir et confiance dans l'avenir et leur terre d'accueil.

>> Adolescences en exil • Pascale Jamouille et Jacinthe Mazzocchetti • Editions Academia • 359 p. • Prix : 29,50 EUR.

La parole aux jeunes...

"Quand on arrive en Turquie, c'est 'Voilà, les étrangers'. C'est leur regard, les insultes pleuvent... On est mal vus là-bas, encore plus qu'ici." Yasmine, Belge d'origine turque.

"Quand tu arrives en Belgique, tu ne comprends pas ce qui se passe. Tu ne parles pas français. Parfois, on dit qu'on aimerait repartir dans notre pays, mais on doit continuer. Il y a beaucoup d'émotions différentes qui se passent dans notre tête." Youngwitch, arrivé du Ghana à 14 ans.

"Mes demandes d'asile sont toujours refusées. Je ne peux rien faire dans ce pays. Permis de conduire, ils ont dit non. Travail de vacances, refusé aussi. Je vis dans ce pays mais ne peux rien y faire. C'est comme une prison. Ma vie n'a aucun sens. Je dors, j'ai à manger mais je n'ai pas ma liberté. Dans la rue, sans papiers, je me sens menacé. Et donc, je me sens différent des autres." Nasser, arrivé il y a 5 ans en tant que MENA (mineur étranger non accompagné) de la Côte d'Ivoire.

"Je suis né ici mais je suis autant Belge que Marocain. Je ne peux pas choisir un des deux. J'ai grandi entre les deux cultures. A la maison, on parle arabe. La nourriture, c'est celle du pays et quand je sors, c'est la culture belge. Donc je suis les deux pleinement. J'ai pas de problème, je suis métis." Medhi, Belge d'origine marocaine.

"J'avais vraiment rêvé de faire ma photo de classe en fin d'année. J'ai celle de mes amies, là-bas, en Chine. Mais sans moi. Maintenant, je suis ici. J'ai envie de couper ma tête, puis de la coller sur la photo." Lucy qui a rejoint son père en Belgique et laissé sa mère et sa vie en Chine.

(1) Les exemples de cet article sont tirés de la recherche ethnographique "Adolescences en exil", réalisée à Bruxelles par Pascale Jamouille et Jacinthe Mazzocchetti. Comme dans l'ouvrage, afin de respecter l'anonymat des témoins, les prénoms utilisés sont des prénoms d'emprunt.

(2) Les classes passerelles sont destinées à l'accueil des enfants arrivés depuis moins d'un an sur le territoire belge et à l'apprentissage du français.

YOUR CAREER

Prendre soin des autres, c'est aussi soigner votre carrière

L'ALLIANCE NATIONALE DES MUTUALITÉS CHRÉTIENNES À BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- > un chargé de marketing,
- > un business analyste Soins de Santé,
- > un chef de service adjoint pour la Comptabilité,
- > un chargé de projets pour l'UCP,
- > un responsable des publications pour l'UCP.

Découvrez le détails de ces fonctions et témoignez de votre intérêt en envoyant votre CV et lettre de motivation via www.mcjobs.be



Vous trouverez la liste complète de nos offres d'emploi sur www.mcjobs.be



LES GÎTES D'ETAPE DU CENTRE BELGE DU TOURISME DES JEUNES ASBL ENGAGENT (H/F):

- > un secrétaire général

CDI - temps plein.

Fonction : superviser une équipe de 45 collaborateurs et la gestion de 33 gîtes - assurer la gestion quotidienne, le suivi budgétaire, l'introduction des dossiers auprès des pouvoirs publics subsidiaires - représenter l'asbl.

Profil : minimum baccalauréat - bilingue Fr/Nl - expérience de plusieurs années dans le secteur associatif/organisations de jeunesse - organisé, rigoureux, dynamique, polyvalent et esprit d'équipe - bonne conduite et mœurs.

Plus de détails sur www.gitesdetape.be

Envoyez votre lettre de motivation avec CV à CBTJ, E. Wolters, rue Van Orley 4 - 1000 Bruxelles ou à info@gitesdetape.be

LA CSC MONS - LA LOUVIÈRE RECRUTE (H/F):

- > un permanent propagandiste interprofessionnel

Fonction : animation et développement de l'action syndicale.

Profil : intérêt pour le monde du travail - connaissance des matières socio-économiques - capacités de lecture, de synthèse, de rédaction, de gestion de projets - qualités d'animateur - esprit d'équipe et créatif - une connaissance de base en législation sociale est un atout - adhésion aux valeurs de la CSC - expérience dans une organisation de jeunesse, sociale ou d'éducation permanente - disponible en soirée et w-e - permis de conduire B - connaissance des nouveaux médias - la connaissance du néerlandais et de l'anglais est un atout

Envoyez votre candidature écrite avant le 29 janvier à larrigo@acv-csc.be ou CSC Mons - La Louvière, Jean-Marc Urbain, Secrétaire Fédéral, rue Claude de Bettignies 10-12 - 7000 Mons. Examen écrit le 3 février.

L'ASBL "SOS DÉPANNAGE" NAMUR-DINANT RECRUTE (H/F):

- > un animateur

temps plein - contrat APE (via Forem).

Fonction : formation, information, animation et création de groupes de jeunes ou travailleurs sans-emploi - repérage, accompagnement et encadrement de personnes en rupture sociale, scolaire ou financière.

Profil : diplôme de gradué, d'enseignement secondaire supérieur ou inférieur - disposer d'un véhicule est un atout - lieu de travail: Dinant.

Plus de détails sur <http://csc-namur-dinant.csc-en-ligne.be>.

Envoyez votre candidature avec CV pour le 31 janvier au plus tard à Christine Pirson, chée. de Louvain 510 - 5004 Bouge ou cpirson@acv-csc.be

LA PAROISSE SAINT MARTIN À HAM-SUR-HEURE RECRUTE (H/F):

- > un sacristain

CDI - temps partiel.

Fonction : ouverture et fermeture de l'église - préparation des offices dominicaux et des célébrations - contrôle, gestion de l'entretien des bâtiments et des installations techniques.

Profil : serviable, autonome, capable de fixer des priorités et bonne communication.

La rémunération annuelle est cumulable avec une pension de retraite ou de survie.

Envoyez votre candidature manuscrite au Secrétariat de la Fabrique d'Eglise, rue Abel Dubray 2 - 6120 Ham-sur-Heure.

ACTION SOCIALE ASBL & NOTRE FOYER SA RECHERCHENT (H/F):

- > un concierge

pré-pensionné ou pensionné - CDI - salaire horaire de +/- 20h/mois.

Fonction : surveiller des bâtiments entre 18h et 8h - discret et autonome - connaissance technique du bâtiment minimum (plomberie, chaufferie,...) - fournir un certificat de bonne vie et mœurs, modèle 2, avant entrée en service au 1er février - mise à disposition d'un appartement exempté du paiement des charges d'eau, électricité et de chauffage.

Envoyez votre CV et lettre de motivation à Pascal Brise, Directeur, Action sociale Féminine chrétienne asbl, rue de la Poste 111 - 1030 Bruxelles ou action.sociale@skynet.be

LA CROIX JAUNE & BLANCHE DE BRUXELLES RECRUTE (H/F):

- > trois infirmiers

CDI - temps plein - engagement immédiat.

Fonction : assurer les soins infirmiers à domicile et les tâches administratives liées au suivi des prestations.

Profil : graduat/bachelor ou brevet - permis B - la connaissance du néerlandais est un atout - organisé, fiable, flexible et consciencieux.

Offrons : horaires variables du lundi au vendredi + 1 we sur 2 - voiture de service, gsm et fax de service - chèques repas et assurance groupe.

Envoyer une lettre de motivation avec CV à mariella.vanhagendoren@fasd.be

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECHERCHE (H/F):

- > un cuisinier de collectivité

CDD avec possibilité de CDI - temps partiel 30h/sem.

Plus de détails sur www.cmsenamur.be

Envoyez votre candidature avec CV pour le 31 janvier au plus tard à CMSE, Mr. B. Libert, directeur général, pl. L. Godin 15 - 5000 Namur.

L'ASSOCIATION POUR LE VOLONTARIAT RECHERCHE (H/F):

- > un coordinateur

temps plein - demandeur d'emploi - ACS - entrée immédiate.

Profil : master en sociologie de préférence - coordination de projets en éducation permanente - connaissance des outils informatiques et de communication.

Plus de détails sur www.guidesocial.be

Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation à info@volontariat.be

L'ASBL "ATOUS CAMPS" ENGAGE (H/F):

- > un collaborateur

CDI avec rémunération basée sur la CP 329.02.

Fonction : visites sur le terrain pour octroyer le label à des endroits de camps et conseiller les propriétaires - administration des dossiers - élaboration d'outils de communication, de visibilité pour les différents publics - mise en place du plan stratégique.

Profil : bachelier ou master - expérience professionnelle de minimum 2 ans - compétences rédactionnelles et en communication - aisance relationnelle, permis B et un véhicule.

Renseignements: 0472/93.8714.

Envoyez votre candidature avant le 30 janvier à l'asbl "Atouts Camps", Nicolas Bodart, rue des Brasseurs 40 - 5000 Namur ou nicolas.bodart@atoutscamps.be

L'ASBL "ACRF", MOUVEMENT FÉMININ D'ÉDUCATION PERMANENTE EN MILIEU RURAL, ENGAGE (H/F):

- > un trésorier

tiers temps - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.acrf.be

Envoyez votre CV et lettre de motivation à ACRF, Léonie Gérard, Présidente, rue Maurice Jaumain 15 - 5330 Assesse ou leoniegerard@acrf.be

Offre de service

VIE FÉMININE CHARLEROI-THUIN RECHERCHE D'URGENCE (H/F):

- > des bénévoles

pour les consultations de nourrissons (Fleurs, Châtelet, Roux...), 2 à 3h/sem., afin d'apporter compétences et soutien au projet d'accueil, d'animation du coin jeux ou du coin lecture

Renseignements: 071/32.13.17 - 0498/31.01.79 - elisabeth.decleve@viefeminine.be

intersoc
mai - novembre 2012

Les inscriptions sont déjà ouvertes !

Des familles avec enfants jusqu'aux plus de 50 ans actifs, Intersoc propose des formules de vacances adaptées à chacun.

Voulez-vous aussi participer à d'inoubliables vacances ensoleillées ?
Rendez-vous sur www.intersoc.be ou commandez la brochure via le numéro 070 23 38 98.

//Domaine de Nivezé//

Vacances et gastronomie à Spa en 2012

Le Domaine de Nivezé à Spa, maison de convalescence et de vacances de la Mutualité chrétienne, entièrement équipé pour les personnes à mobilité réduite, vous propose une multitude de semaines promotionnelles tout au long de cette année. Profitez-en !



Prix

Promotions	Périodes	Prix membres MC
1 semaine promo hiver Neige	Du 6 janvier au 30 mars	330 EUR
2 semaines promo hiver Iceberg	Du 6 janvier au 30 mars	595 EUR
1 semaine promo Pâques	Du 6 au 13 avril	315 EUR
1 semaine promo Pâques	Du 13 au 20 avril	315 EUR
1 we gastronomique printemps	Du 20 au 22 avril	175 EUR
1 semaine promo printemps	Du 18 au 25 mai	360 EUR
1 semaine promo été	Du 8 au 15 juin	360 EUR
1 semaine promo été	Du 22 au 29 juin	360 EUR
1 semaine promo été	Du 10 au 17 août	360 EUR
1 semaine promo rentrée	Du 31 août au 7 septembre	360 EUR
1 we gastronomique spécial vins	Du 28 au 30 septembre	205 EUR
1 semaine promo automne	Du 5 au 12 octobre	315 EUR
1 semaine promo hiver Neige	Du 26 octobre au 21 décembre	315 EUR
2 semaines promo hiver Iceberg	Du 26 octobre au 21 décembre	595 EUR

>> Adresse : Domaine de Nivezé - Route du Tonnelet 76 - 4900 Spa.



>> Retrouvez toutes les promotions sur www.niveze.be (événements spéciaux).
Infos et réservation : 087/79.03.13 ou 087/79.00.00 - promo@niveze.be

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT: BPOT BE BI au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 20/01 pour l'édition du 2/02; le vendredi 3/02 pour l'édition du 16/02.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: cse. dbl. empl., Peugeot 307, vert métal., toit ouvr., autom. ess., ct. ok, 60.000km, 1er prop., nov. 2001 / 1997 cc., 2.999 EUR, parf. état. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (A46480)

AV: Peugeot Partner Tepee - X-Line, 1.6 HDI, 75CV, boîte manuelle, gris aluminium, airo, radio, 11.000 EUR, 12/2009, 27.000km, 1er propriétaire. 0497-93.12.14. (A46962)

Divers

Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D46897)

AV: scooter méd. élec., excell. ét., charg. et panier incl. mod. récent, marq. connue, 1.250E, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable: 199E, déamb./rollator 99E. 0494-18.65.00. (D46611)

A saisir, belle collect. de piluliers (boîte à pilules), vente par lots ou en totalité, 5000 Namur. 081-73.73.63 - 0496-10.66.65. (D47008)

AV: cse. décès, téléphone pour malentendants "Freetel II", très peu servi, prix à convenir. 0476-95.45.15 - 087-22.99.05. (D47006)

AV: lit méd., act 10, élect., barrières, potence, matelas, matelas alternatif gonflable, 880 EUR. 082-61.27.49. (D46973)

AV: 2 ht. parleur infinity avec 1 basse, 2 mid range, 2 tweeter, ajustable séparément, grande qualité, 2 x 35kg, dim. 120x52x21 cm. 0475-60.37.91. (D46951)

AV: manteau d'hiv., cape de pluie adapt., pr p. en ch. roul., ch. de douche Revato, perroq. sur pied démont., comm., ling., sal. avec oss. en bois. 0495-87.76.97. (D46984)

Recherche: cpà photos anciennes concernant la "Russie Impériale, Tsars, Romanovs", doc. anc., objets div., livres "Russie Impériale et les Romanovs". 02-772.54.82. (D46947)

AV: veste 3/4 en fourrure synthétique, aspect "Teddy", coul. marron, avec capuchon, très chaude, très peu portée, T44-46, prix: 50 EUR. 063-22.06.06 - 0035-239.74.77. (D46961)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D46967)

AV: voiturette électr. d'intérieur avec verticaliseur, lit électr. complet avec matelas alternant, lève personne avec sangles, état impeccable. 0499-35.09.07. (D47007)

AV: sur matelas anti-escarres avec compresseur à pression alternée, 3 litres, peu servi, prix ach.: 169 EUR, vendur: 85 EUR. 065-65.20.86. (D46997)

Cherche matériel pour jumeaux. 02-242.32.66. (D46970)

Tintin, Jo et Zette, Petit XXe., dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Haute - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)

AV: voiturette pour personne invalide, très confortable, peu servi, prix à débattre, marque "Vermeiren". 061-27.03.53. (D46952)

Emploi

Rixensart, Genval, Rosières, déplacement imprévu! achats, mag., resto, ciné, jeune grand-mère prend soin de votre bébé chez vous 3h max., prix unique. 0478-82.42.01 - 02-633.38.82. (E46994)

Immobilier

Jambes, bord Meuse, vue citad., appart. 3ch., cuis. eq., sdb., wc sép., 3 terr., gar., porte blind., ou à louer, 790 EUR + chgs. 081-30.73.91 - 0477-99.61.93. (I46946)

Villégiature (Belgique)

Longfaye, calme hameau Htes Fagnes, prom., vélo, VTT, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs, spac., 1/2/3 ch. - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19 (V47018)

St Idesbald-Koksiede, digue, appt. neuf, 1è ét., 2ch., 4/6p., 2 salles d'eau, cuis. eq., 2 balc. av/ar, asc., cave, vélo, à l., sem.-qz-mois. 0473-49.26.38. (V46999)

Westende, à l., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv., tt. conf., asc., libre carnaval, du 18 au 26/2, Pâques, du 7 au 15/4 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05 (V46974)

Ostende, casino, appt., grd stand., 90m2, sud pt vue mer, 1ch., 4p., cuis., hyp. équip., sdb., 2 év., bain/douche, 2 tv, ps d'anim. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V46982)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, asc., tv., terr., à pd: 175 EUR/sem., 85 EUR/w-e. 0477-82.37.13. (V46969)

Al. à l'année, en Gaume à Halanzy, pt. mais. de vac. meubl., libre 1/4, 2ch.à.c., 4p., sal., sàm., sdb., pt. coin cuis., lv., terr., gar., ch. cent. 063-57.62.18 - mageroux@skynet.be (V47017)

Lacs de l'Eau d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 salons, cuis. eq., f.o., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V46662)

Lacs de l'Eau d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. eq., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétanq./place. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V46660)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V46958)

Westende-Bains, studio super conf., à pers. soignes, superbe vue/mer, 7e. ét., asc., grde. terr., très moderne, spacieux, lumineux, mignon. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V46996)

Coxide, digue appt., tr. soign., 2è ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., lv., balcon. - http://perso.infonie.be/locapart - 063-57.2371 (V47005)

La Panne, à l. la sem., face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V47011)

Anniversaire en famille, we., mid-week, sem., séj. de détente à Poupehan s/Sem., 2 appt. gr. conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. - 061-25.66.00 - www.closdumousty.be (V46964)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V46960)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. eq., pas d'animaux, gar., vélos., prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46770)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25 EUR/., studio 4p., et appart. 1ch. 35 à 40 EUR/., 700m mer, proche gare Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48. préf. le soir. (V46927)

Villégiature (France)

Argeles, proche méditerranée joli cadre, montagnes, très calme, villa, tout confort, à pd: 400 EUR/sem., photos. 02-582.52.25. (V46916)

Midi, 40 min. de la mer et des Cévennes, villa ind., 3ch., tt. conf., pisc. pr., calme, ttes. saisons. 087-44.61.56 - 0498-39.87.44. (V46929)

Bretagne Finistère Sud, (Guilvinec) à l. ds. mais. ind. appt. 5/6 p., tr. ensoleillé, plages, comm. à 500m., libre tte l'année. - guthse@hotmail.com - 04-336.24.98 (V47014)

C. d'Azur, St-Aygulf, villa 8p., pisc., grde. terr., vue mer, jard. clos, park. 085-84.24.59 - 0475-31.27.18. (V47015)

Ardèche Sud, Grospièrres (pr.entr.des Gorges), mais. eq., 3/5 ou 6/8p., agrèm. 2*, pisc., tennis... sem: 540/790E/juill/août, 350/400E juin/sept. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.67.73.37. (V46810)

Auvergne, Cantal, Alleuze, pt. village, promen., riv. pêche, act. naut., mais. tt. conf., jard., bbq., park., 375 EUR./sem., 700 EUR./qz. 085-51.26.74. (V47012)

Ski, Savoie (Les Arcs) Vallandry, alt.1650m, appart. impeccable, 5 p., lv., tv, balcon sud, pied pistes. 0497-44.07.54. (V46771)

Roquebrune, Menton, studio 2p. + jardin, près mer, 2ème qz. mars, avril, 1er qz. mai. 0478-25.86.19. (V46931)

Roquebrune, Cap-Martin, appart. 2ch., 60m mer, pk., confort, février, 1er qz. mars, 1er qz. mai. 0478-25.86.19. (V46930)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv. terr., sup. équip., gar., rdc., repos garanti. 0478-27.49.77. (V46786)

Périgord Noir, à l. maison 8 p., ds hameau isolé, Pâques, juill.-août. 02-242.52.68 - 0497-42.39.10. (V46965)

Marseillan plage, Hérault, à l., villa tt. conf., 5/7p., ds résid. sécur., pisc., mer, calme, mai, juin, août, sept., oct. 0478-50.49.15 - 019-51.05.62 soir et we, www.ofpomalanga.com (V46976)

Uzès-Gard, été 2012, mais. 4-6p. ds. rés.+ pisc. www.bastide56uzes.net - 0496-12.06.46. (V46949)

Côte d'Azur, villa 6 p., grconf., cuis. eq., grde. terr. plein sud avec 46m privé de bord de mer, 1.000 EUR/qz., été 2.400 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47003)

Roquebrune, Cap-Martin, Menton, à l. ttes périodes, studio tt conf., S-O, gr. terr., vue montagnes, bord de mer, tv, m-o., photos disp. 085-84.14.30. (V46972)

Drôme, Provence, gîte 4-5p., tt conf., grd. jardin ombragé, piscine, pl. nature, de 450 à 600 EUR selon saison. 0033-475.53.64.04. (V46954)

St-Cyprien-plage (Roussillon), à l. villas, 4/8p., pisc., tennis, mer, commerces à 250m., site. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V46898)

Gruissan Méd., 50m pl., appart. rez 4/5p., pa-taug, solar, grde. terr., jard., park. sécur., piscine commerces, port plaisance, piétonnier. 081-31.05.17 - dvagman@skynet.be (V46963)

Côte d'Azur, Menton, Roquebrune, appart. 1ch., 2 terr., tv, dvd., ds. pt. imm., 2ème av. asc., près mer, mag., SNCF, bus, mois, qz. - 0474-56.97.80 - roquebrune.wordpress.com (V46966)

Barcarès, médit., appart. 2ch., face mer, terr. pr. l-v, tv, park., Pâques et mois svts., quinz. 061-26.61.20 - http://home.scarlet.be/barcares (V46968)

Vendée, Brem, prox. Sables-d'Olonne, 900m mer, à l., du 26/5 au 13/10 dans résid. avec piscine chauff., maison 4p., de 300 à 500 EUR. phot. et cond. 068-44.84.50 - http://rvr.skynetblogs.be (V46995)

France, Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, mais., 5/6p., 2ch., sdb., ds rés. gardée, 2 piscines, entre Nîmes et Montpellier. 0495-38.14.73 - http://lemasdesvignes130861.skyrock.com (V47002)

Port Camargue, à l., bel appt., 4p., prox. plages, terr., pisc., park. privé, mai à oct. 0498-65.10.61. (V46975)

Golfe du Morbihan (sites rec. par l'Unesco) profitez d'une bouffée iode à Pâques, mai, juin, juill., 2è qz. août, sept, villa 6p.3h., g.conf., vue mer, 100m plage, pas animaux. 063-57.83.39. (V47019)

Golfe de St-Tropez / Ste Maxime, à l. tte. l'année, ds. résid. priv., villa 2ch., 5p.+ lit bb, tt.conf., clim., tv, té. lnt., cuis. sup. eq., park. privé, jard. pisc., 2 terr. sud. 087-46.93.54. (V46989)

Menton, Côte d'Azur, bord de mer, studio - appt. à l., 2/3 p., tt. conf., après 19h et w-e., 068/28.25.75. (V47001)

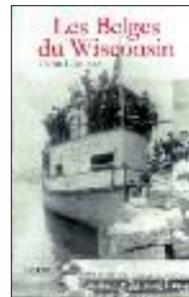
Gérardmer, appart. à l., 1ch., sdb, divan-lit, terr., 4p., ski, prox. ville, vue lac. 082-66.67.09. (V46992)

Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 - www.location-2alpes.com - 0498-29.44.19. (V46635)

Livre

Le Wisconsin, Eldorado de nombreux Belges

L'odyssée des émigrants belges au Wisconsin au milieu du 19^{ème} siècle est au cœur d'un ouvrage passionnant. Quand des paysans et artisans belges quittaient tout dans l'espoir de vivre des jours meilleurs en Amérique...



Chaumont-Gistoux est aujourd'hui l'une des communes les plus riches de Belgique. Et, malgré les difficultés qu'il traverse, notre pays tient globalement lieu d'Eldorado pour les migrants qui viennent y chercher des jours meilleurs. Il n'en a pas toujours été ainsi. Au milieu du 19^{ème} siècle, dans la jeune Belgique, les paysans (qui ne possèdent que rarement leurs terres) et les artisans vivent dans une profonde misère. Dans le Namurois et le Brabant, certains d'entre eux décident de tout quitter et de chercher des jours meilleurs en Amérique. En 1853, l'Amérique, encore essentiellement agricole, a besoin de bras.

Dans un livre passionnant, Daniel Dellisse raconte l'épopée de ces migrants belges. Rigoureux, l'auteur, journaliste au "Soir" pendant onze ans avant de devenir secrétaire de rédaction de "L'Info" (hebdomadaire de la CSC), a accompli plusieurs voyages dans le Wisconsin où nos ancêtres s'établirent. Pour autant, "Les Belges du Wisconsin" n'est pas un simple récit historique. Il a aussi une véritable densité humaine. On suit pas à pas ces hommes et ces femmes courageux qui quittèrent un jour nos régions, après maintes réflexions et hésitations, et l'on s'attache à eux.

Le départ vers l'Amérique n'a rien d'une sinécure. Il faut vendre le peu que l'on a pour financer le voyage, se rendre jusqu'à Anvers où des intermédiaires plus ou moins (mal)honnêtes n'hésitent pas à gruger les émigrants ignorants. Finalement, ceux-ci se retrouvent sur l'entrepont d'un navire, un lieu qui s'apparente assez à l'enfer. Ceux qui survivent arrivent de l'autre côté de l'océan et doivent choisir un lieu où s'implanter. Brabançons et Namurois sont nombreux à opter pour le Wisconsin. Le travail est dur, très dur... Mais les Belges n'ont pas peur de leur peine. De plus, ils bénéficient des conseils des Indiens (les "Sauvages" comme ils disent...), eux-mêmes les meilleurs fermiers de la région, et leurs exploitations sont bientôt florissantes.

Aujourd'hui, leurs descendants constituent la plus grande communauté d'origine belge aux USA. Ils préservent un héritage fait de détails architecturaux, de recettes de cuisine et de quelques mots de patois wallon.

Ecrit de manière fluide, illustré de belles photos, le livre nous donne une autre perspective sur nos régions, sur l'Amérique et il nous renvoie aussi, immanquablement, au périple de ceux qui viennent aujourd'hui chez nous chercher des jours meilleurs.

// ANNE-MARIE PIRARD

>> Daniel Dellisse - "Les Belges du Wisconsin" - Editions Le Cri - 2011 - 211 p. - 18 EUR. Plus d'infos sur www.facebook.com/lesbelgesduwisconsin

Roquebrune, Menton, appt., 4p., tt. conf., bord de mer, tv, pk., mois ou quinzaine - www.immoweb.be - n° 28339374 - 071-31.58.52 (V46993)

Côte d'Opale, Wimereux, calme, we/sem., mais., 2ch., 4-6p., 300m plage, neuf, lv., séchoir. - 0486-42.65.86 - www.lasdunas.eu - info@opaledunas.net (V46941)

A saisir, Lacanau-Océan, maisonnette super cft., 5p., rés. av. pisc. ds pinède, spl. plage, forêt, lac, sport vélo. 081-43.37.78. (V46988)

Barcarès mer, lac, villa 4-6p., tt. conf., tv-l, l-v, terr., pisc., pkg. priv., n. sports, animations. 0497-32.06.95. (V46986)

Golfe de St-Tropez, Cavalaire, C. Azur, appt., rez de villa, tt. conf., sup. vmer, 50m plage, grde terr., park. couv., jard., 18a. 082-61.45.75 - 0477-59.17.71. (V46987)

Sud France, env. Béziers, part., loue villa 3ch., tt. conf., terr., gar. 061-21.54.57 - www.saintgenies.be (V46991)

Canet plage, à l., studio front de mer, tt. conf., 4 couchages, liv., cuis., sdb., terr., tv, ch. cent. comm., à pd. 200 EUR/sem. 071-41.58.93 - 0498-38.32.75. (V46983)

Provence, villa 6/8p., 3ch., tt. conf., 8km aups., 15km Verdon et lacs. 500 à 800 EUR./sem. 0498/77.67.65. (V46981)

Eté 2012, Provence-Verdon, lac de Ste-Croix, villas privées et gîtes avec piscines. 0033 682408878 - www.immodere.com/varcamdobb.php (V46979)

Flaine, ski, appart. 5p., 28m2, sud, ch. séparée, 250 km pistes, 80 remontées, cuis. équip. neuve. 0494-40.19.91. (V46741)

Cassis, Calanques, appart. 4-6p., bord de mer, vue panoramique, mer, port. cf. 064-33.43.35 - www.location-cassis.com. (V47020)

Villégiature (Autres pays)

Majorque (St Ponsa), à l., appt., rdc., 2ch., 2sdb., terr., jard., park., mer à 200m., zon. calme résid., tt. fac., 085-23.09.44. (V47010)

Moraira (Esp), villa 7p., 300m mer, jard. trop., clim., pisc. privé, bbq., grdes. terr., conf. mod., tv, prix mod., juin, juillet, sept. - accarlier@hotmail.com - 067-44.35.38 (V46942)

Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, m-o, 399 EUR./m. + ch., 7/8 899 EUR./m., 650 EUR./qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V47000)

Calpe, agréab. villa 3ch, 2sdb., très confort., terr. ouverte, vue mer et piscine privé, jard. clôt., de 500 à 1000 EUR/sem. sel. sais. 0477-43.82.01 ou http://tinyurl.com/yjpmtmz. (V46990)

Ski, Suisse Valais, bel appt., près des pistes, 6p., grd. confort, cuis. eq., grde. terr., plein sud, alt. 1500m, 700 EUR/qz. 081-65.50.11. (V47004)

Sicile, à 5min. à pied mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar., jard. clôt., libre de mi-juin à mi-juill., sept., oct. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V47013)

Sicile, villa 150m plage, 5ch., 2 sdb, 15p., et chalet 2ch., 6p., terr. ver. panoram. 04-227.42.10. (V46907)

Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, à pd: 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux. eq., tr. ensol., imm. terr. sud, vue sup., prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc+photos. 02-653.35.25. (V46959)

Portugal, Lagos-Algarve, prox. plages et ville d'Algarve, vac. au soleil, sup. auberge familiale, pisc. privé, tennis, sauna, bbq, prix excep., propriétaires parlent le français. 0497-82.96.00. (V46928)

Blanca Moraira, 2 villas vue mer/mont., plage à 600m, pisc., tout confort, à pd: 400 EUR/sem., photos. 02-582.52.25. (V46915)

Costa Brava, belle villa 4ch., 3 sdb., jard., plage access. à pied, piano, juill.: 2.000E/qz., h-s.: 800E. - photos: http://leondoyen.skyblog.com - 02-633.15.27 - 0476-78.91.48 (V46948)

Esp., Villafortuny (Cambrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., pr. plage, gd. balcon/parc, cuis. eq., 1-15/7, 15-31/7, 1-15/8, 15-31/8: 999E, mai-juin-sept: 880E. 0477-65.55.16 - 03-651.63.57. (V46896)

Loc. hiver, Suisse, Hte. Nendaz, chalet ent. rénov., 6p., 3ch., cuis. eq., grd. conf., vue imprenable, grd. domaine skiable s/4 vallées, pas animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V46704)

Al, lt. Ombrie, dans oliveraie, mais. vac., jard., sit. calme, 3 chambres, gde pisc., vue imprenable. 0495-59.19.18 - www.lepiatte.com (V46977)

Esp. Costa del Sol, rég. Malaga, appt., 4p., 2ch., tt. conf., terr., airco, tv, less., près mer, mag., pisc., tennis, pétanq., golf, park., Pâques, mois d'été et hiver. 0476-37.32.14. (V46998)

Sicile, à 5' à pied d'une mer cristalline, entre Catane et Syracuse, villa tt. conf., gar. et jard. clôt., mi-juin à mi-juill., septembre et octobre. 081-40.26.33 - 0475-49.00.18. (V46971)

en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
 ☎ 02/246.41.11 - Fax :

Théâtre

Depuis 30 ans, un océan théâtral

Le Théâtre Océan Nord à Schaerbeek fête son trentième anniversaire. A cette occasion, quelques reprises sont programmées, dont le spectacle "Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas".



© C. Patroli

contradictions. Une réflexion qu'elle entend rendre accessible à tout un chacun, par le biais de l'émotion.

Entre février et mai, trois spectacles de la metteuse en scène seront repris. Le premier, "Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas", de l'auteur Imre Kertész, spectacle créé en 2003 et repris en 2007, raconte la quête intérieure d'un homme, survivant de la Shoah. Pour lui, le souvenir d'Auschwitz est tel qu'il ne pourra jamais faire d'enfant. Les souffrances du passé l'entraînent à refuser toute perspective de paternité. Un texte sombre mais qui "démontre avec une force bouleversante que ce sont les enfants, ceux qui viendront après nous, qui ont la capacité de renouveler le monde", remarque Isabelle Pousseur, convaincue que l'art est un moyen de faire face à la souffrance, de gagner des outils pour affronter ses propres difficultés. Sur scène, seul, Paul Camus interprète le rôle comme il l'a fait dix ans plus tôt, avec sans doute une autre résonance que lorsqu'il était trentenaire.

C'est en juillet 1982 qu'Isabelle Pousseur fonde le Théâtre Océan Nord, à l'époque sous le nom de Théâtre du Ciel Noir, en référence à un texte de Brecht. La compagnie a adopté son nouveau nom en 1988, influencée par les sollicitations qui lui sont faites à Avignon, Marseille... comme "une vague qui descendrait vers la France". Sa localisation au nord de Bruxelles, aujourd'hui, s'imprime davantage encore dans ce nom.

Le Théâtre programme principalement des jeunes compagnies théâtrales dans le cadre de premier, voire de deuxième projet. "Théâtre de création et de réflexion", lieu d'initiation au théâtre contemporain, il accueille également des spectacles de sa fondatrice, directrice artistique et metteuse en scène associée au Théâtre national. Parlant de ses choix de mise en scène, Isabelle Pousseur évoque son intérêt pour la part de complexité dans la pensée sur l'homme et sur le monde, pour les questionnements sans nécessairement de réponse, pour les

Suivront les reprises de "4.48 Psychose" et de "Biographies d'ombres", et d'autres créations pour fêter ces trente ans d'existence.

//CD

>> "Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas" • par Paul Camus • mise en scène : Isabelle Pousseur • du 14 au 25 février • Théâtre Océan Nord, 63, rue Vandeweyer à 1030 Bruxelles 10 EUR (possibilités de réductions). Plus d'infos : www.oceannord.org • 02/216.75.55.

10 PLACES OFFERTES

En Marche et le Théâtre Océan Nord ont le plaisir de vous offrir 5 x 2 places pour la représentation du spectacle "Kaddish pour l'enfant qui ne naîtra pas", le samedi 18 février à 20h30, au Théâtre Océan Nord, 63, rue Vandeweyer à 1030 Bruxelles. Pour remporter ces entrées, envoyez vos coordonnées (nom, prénom, n° affiliation à la MC, adresse et n° de tél) par mail à enmarche@mc.be avec en objet : "Concours Océan Nord".

Les gagnants seront tirés au sort le 13 février et prévenus par téléphone.

Revue

Le livre, un monde qui s'ouvre à nous

Le monde de l'édition en Belgique est parsemé d'embûches. Concurrence des pays voisins avec leurs groupes puissants, arrivée sur le marché de nouvelles technologies comme le livre numérique... La revue Politique tente, en ce début d'année, de décortiquer cet univers singulier.

Un livre sur trois seulement ! Cela représente la part de marché des éditions belges dans la vente de livres en Belgique. Un chiffre qui pourrait décourager... Et pourtant, le monde de l'édition est loin de s'écrouler, notamment grâce à l'exportation. 60% de la production prend la route vers d'autres contrées (c'est le cas surtout des bandes dessinées, des livres scolaires et des ouvrages universitaires). Même si la plupart des grands écrivains belges signent dans des maisons d'édition étrangères, celles-ci s'entêtent et continuent leur mission : publier des livres remarquables dans des domaines moins médiatisés, comme la poésie, le théâtre...



Enfin, Politique revient sur trois maisons d'édition belges qui méritent une attention particulière : Aden qui publie des livres de sciences sociales et politiques critiques, Lansman dont le créneau réside dans les pièces de théâtre et enfin, Luc Pire, le géant belge de l'édition.

Le dossier de Politique se clôt sur une avancée qui va peut-être bouleverser ce "monde papier" : le livre numérique débarque. Une donnée supplémentaire avec laquelle les maisons d'édition devront envisager l'avenir.

//VT

>> "Editer en français en Belgique", dossier de la revue Politique • n°73 • janvier-février 2012 • En vente sur <http://politique.eu.org> ou au 02/538.69.96 au prix de 9 EUR.

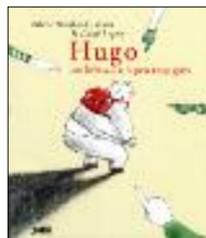
La revue Politique, en plus de s'attarder sur le travail remarquable de l'édition belge tente de comprendre pourquoi la France joue un aussi grand rôle dans le monde littéraire, avec son revers de la médaille.

Littérature jeunesse

Les choses de la vie

Le livre est souvent un bon moyen pour aborder avec l'enfant et l'adolescent des sujets graves, délicats ou qui le concernent directement.

Hugo un héros... un peu trop gros



"Hugo, le gros, le balaineau...", ce petit garçon grassouillet souffre des railleries de ses camarades de classe. Tous s'en moquent. Tous? Non, Sophie prend sa défense car elle a découvert, sous les kilos en trop, le vrai Hugo : un garçon attachant. Elle veut changer l'opinion des autres élèves en les invitant tous à une fête. Être mal dans sa peau est courant chez les enfants. Ne pas être comme les autres suggère les moqueries. Cette histoire montre que chacun peut exploiter et mettre en valeur sa différence. Dès 3 ans.

>> Hugo un héros... un peu trop gros • Valérie Weishar-Giuliani et Chloé Legeay • Ed. Alice jeunesse • 2011 • 32 p. • 10,50 EUR.

J'attends Mamy

Quelques coups de crayon gris et des taches rouges éparses, voici la délicatesse avec laquelle nous est livrée l'histoire d'une fillette et de sa mamy disparue. Les brèves phrases de ce livre traduisent bien l'émotion qui envahit les enfants lors du décès d'un proche. Au début, la petite ne veut pas admettre cette mort. Mais petit à petit, elle se rend compte de l'évidence et l'accepte. Dès 3 ans.

>> J'attends Mamy • Séverine Vidal et Cécile Vangout • Ed. Alice jeunesse • 2011 • 32 p. • 11,40 EUR.



Le mauvais œil



Thomas, 13 ans, ne s'entend pas avec son père. Le quotidien est rythmé par les cris et les disputes. Au grand dam de sa mère... Mais un jour, tout bascule : le papa est emmené aux urgences pour une rupture d'anévrisme. L'absence de son père et l'inquiétude sur son état de santé font réfléchir Thomas. Ce roman pour jeunes adolescents aborde, en finesse, la maladie et les difficultés relationnelles dans les familles. Dès 10 ans.

>> Le mauvais œil • Sylvaine Jaoui • Ed. Casterman junior • 2010 • 130 p. • 6,75 EUR.

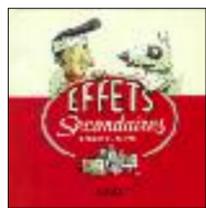
Al Zimneur

Tibo adore son papy. Mais depuis quelques temps, son grand-père tient des propos peu cohérents et a des comportements bizarres. Les parents du petit garçon mettent la faute sur Al Zimneur. Quel est cet envahisseur qui s'est emparé du gentil papy ? Tibo ne va pas laisser tomber : il va s'accrocher pour l'aider et le soutenir au mieux dans cette maladie déroutante.

>> Al Zimneur • Thibaut Lambert • Ed. Coccinelle BD • 2011 • 66 p. • 8,50 EUR. En vente à la ligue Alzheimer au 04/229.58.10 ou sur www.alzheimer.be



Effets secondaires



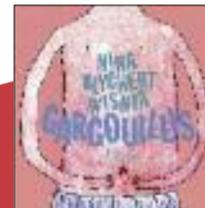
Monsieur X est très fier de sa chevelure bien fournie et de sa coiffure : une banane à la Elvis. Horreur, un matin, une mèche tombe dans le lavabo. Terrorisé à l'idée de devenir chauve, il consulte, veut un remède, qu'il s'administre à forte dose. Le lendemain, ce n'est plus ses cheveux qui l'inquiètent mais ses yeux. Effet secondaire de son médicament anticavité, il souffre de conjonctivite. Ainsi démarre une véritable épopée, passant par tous les médecins de la ville, testant tous les remèdes possibles, passant de remèdes en effets secondaires et ainsi de suite. Pour finalement se dire qu'être chauve est peut-être un moindre mal.

>> Effets secondaires • M.A.C. Quarello • Ed. Rouergue • 2010 • 40 p. • 12 EUR.

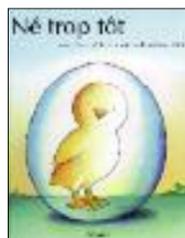
Petite anatomie du ventre

Dans un style un peu scientifique, plutôt ludique et très humoristique, voilà les ventres de l'homme et des animaux présentés dans le détail. En quelques traits, se dessine le parcours des aliments dans l'appareil digestif de la girafe, du cheval, du python. En quelques thèmes, on découvre les multiples fonctions du ventre : se nourrir bien entendu, mais aussi évacuer, abriter, se distinguer, bouger... Recette contre les ballonnements et expressions ventruées à l'appui.

>> Gargouillis • N. Blychert Wisnia • Ed. Rouergue • 2010 • 32 p. • 14 EUR.



Né trop tôt



Le petit poussin, nommé bébé, est né avant terme. Il doit rester à l'hôpital, dans une couveuse. Pour qu'il puisse se développer, il faut du temps et un environnement favorable. En une douzaine d'illustrations toutes simples, allégoriques et accompagnées de textes brefs, les auteurs de « né trop tôt » entendent aider les parents à expliquer à leur « grands » enfants ce qu'est un prématuré. Les frères et sœurs des très petits traversent parfois difficilement cette période entre la maison et le service de néonatalogie. Une aide pour y parvenir.

>> Né trop tôt • Anne Pardou, Christian Merveille et Josse Goffin • Ed. Mijade • 2011 • 36 p. • 11 EUR.



© AM Jabouil

On ne spécule pas sur la santé des membres d'une mutualité!

L'actualité légale nous oblige à revenir, une fois de plus, sur la différence entre les mutualités - en particulier la Mutualité chrétienne - et les assureurs commerciaux.

Que couvrent l'assurance obligatoire ou les assurances complémentaires proposées par les mutualités? Pourquoi dois-je obligatoirement payer une cotisation à ma mutualité et à quoi donne-t-elle droit? Une assurance hospitalisation des mutualités est-elle aussi intéressante qu'une assurance, bien plus chère, des assureurs commerciaux? Je ne savais pas qu'une assurance hospitalisation est déjà comprise dans ma cotisation à la mutualité chrétienne. Mais elle n'est vraiment pas chère! Comment faites-vous? ... Autant de questions que les citoyens se posent bien légitimement, ne sachant pas ce qui fait la différence entre les types d'entreprises: mutualité et assureur commercial.

Bons et mauvais risques

Les assureurs commerciaux privés aiment faire croire que nous, mutualités, sommes pareils à eux; que, dès lors, nous devrions répondre aux mêmes règles de concurrence qu'eux. Leur intérêt est simple à comprendre: si le citoyen ne voit plus la différence et si la législation pouvait ne plus la faire non plus, ils pourraient gagner des parts de marché rentables. A l'Etat et aux mutualités, d'assurer la couverture des risques plus coûteux liés à l'âge des assurés, aux accidents de vie, aux fragilités liées aux risques du métier exercé... Bref, ils segmenteraient la population en bons et mauvais risques. Conséquence? L'assurance obligatoire ou les services solidaires des mutualités en deviendraient ingérables et surtout inabordables pour les membres.

Aujourd'hui, dans une mutualité, chaque titulaire paie une même cotisation. Par contre, pour être couvert par une assurance commerciale, l'assuré doit répondre à une série de critères. Il paiera des primes différentes suivant le risque qu'il représente. Plus le risque est grand, plus il paiera cher. Il pourra même se voir refuser toute couverture. Trop risqué? C'est l'exclusion pure et simple! Ce n'est pas le cas dans une mutualité.

En bref, auprès d'un assureur commercial, vous vous couvrez seul et continuez à vous couvrir - si vous ne devenez pas trop cher pour vous-même - tout en rémunérant les actionnaires... Dans une mutualité, nous nous couvrons tous ensemble, et nous continuons à vous couvrir quelle que soit l'évolution de votre vie, de votre état de santé. Peu importe, les accidents ou les bonheurs que la vie vous réserve. De longue date, nous avons prouvé que c'est moins cher, plus solidaire et aussi plus durable... de pratiquer ainsi. Evidemment, cela excite les appétits et les jalousies.

Des missions solidaires

Depuis plusieurs années, les entreprises d'assurances accusent les mutualités de "pratiquer l'assurance" sans en respecter les règles du jeu. Elles ont, à plusieurs reprises, déposé des dossiers de plaintes devant les tribunaux belges. Ces accusations n'ont jamais trouvé d'écho positif en Belgique auprès des différents degrés juridictionnels. Nous avons été à plusieurs reprises confirmés dans nos missions légales (assurance obligatoire et assurance complémentaire). La culture, la connaissance du système belge de couverture santé, la finesse d'analyse de l'esprit et

de la lettre de la loi par ceux qui sont chargés de juger en sont certainement les explications. Les jugements confirmaient la légitimité d'un système mis en place et renforcé par plus de cent ans de concertation entre les employeurs et les syndicats, plus de cent ans d'implication des citoyens dans les conseils d'administration et les assemblées générales des mutualités... Cependant, la fédération qui représente les intérêts des assureurs commerciaux (Assuralia) n'a pas voulu s'arrêter là. Après avoir déposé une requête, sa plainte a été relayée au niveau de la Commission européenne. Cette dernière a enjoint la Belgique de modifier le cadre légal des mutualités (la loi de 1990). Ce fut fait dans une nouvelle loi, en avril 2010.

Le gouvernement fédéral avait chargé les mutualités et les assureurs de trouver un accord pour répondre aux injonctions de l'Europe. Un compromis a été signé. Equilibré et juste, il renforce le devoir et les obligations des mutualités dans leurs missions solidaires pour l'intérêt du membre. Et par ailleurs, il oblige les assureurs commerciaux à plus d'éthique sociale. Cet accord définit également une série de critères de différenciation (voir les détails en page 2).

Effet au 1^{er} janvier 2012

Ne s'estimant toutefois pas satisfaites, les entreprises d'assurances ont introduit un recours en annulation contre certains articles de cette loi, en particulier les articles qui précisent dans quelles conditions les mutualités peuvent organiser des services de l'assurance complémentaire. Ce recours en annulation a été rejeté par la Cour constitutionnelle, dans un arrêt particulièrement bien motivé. La Cour confirme, à nouveau, que les mutualités peuvent organiser, sur une base solidaire, des services qui ne sont pas des assurances, c'est-à-dire qui ne poursuivent pas de but lucratif et ne distribuent pas de dividende. La loi d'avril 2010 est d'ailleurs très claire: nos services complémentaires et mouvements socio-éducatifs sont des "services d'intérêt général", ce qui les met à l'abri des règles européennes de la concurrence et qui, surtout, protège nos membres des conditions inéquitables des assurances hospitalisation commerciales. Nous nous sommes vu imposer des changements et des différenciations entre nos services d'intérêt général et nos assurances facultatives (par exemple nos hopis+100 et +200). Nous avons dû également strictement appliquer l'obligation faite à tous les membres de payer leur assurance complémentaire, la rendre individuelle et égale pour tous les membres. Cela implique que, dans un ménage, il y a autant de cotisations qu'il n'y a de titulaires (gratuit pour les enfants et les personnes à charge). Les cotisations individuelles ont ainsi pu être diminuées.

Nous voulons continuer à être le rempart qui résiste à faire de la santé des citoyens un marché sur lequel les assureurs entendent spéculer et s'enrichir. Nous osons espérer que les assureurs commerciaux accepteront enfin cet état de fait. Les membres des mutualités ne sont pas et ne seront jamais des marchandises financières!

ça se passe

// Paternité

Le mercredi 25 janvier à 20h, l'AMO Globul'in organise un café-conférence intitulé "Être père père aujourd'hui, c'est quoi?" Prix: 3 EUR.
Lieu: 56/3, rue Grande - 5537 Anhée.
Rens. > 082/22.49.02 • www.globulin-amo.be

// Soins palliatifs

Le lundi 30 janvier à 14h30, l'asbl Aïda Nivelles organise une conférence sur le thème "Regard pluriel sur les soins palliatifs aujourd'hui". Prix: 4,50 EUR.
Lieu: 1, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles.
Rens. > 067/21.25.97.

// Dignité

Le lundi 30 janvier à 19h30, la maison culturelle d'Ath présente le téléfilm "Joseph l'insoumis" qui propose des balises d'une pédagogie de l'égalité.
Lieu: 1, rue du Gouvernement - 7800 Ath
Rens. > 068/28.31.20.

// Fleuve Congo

Le mercredi 1^{er} février à 20h, l'Atelier du voyage organise une conférence sur le thème "Fleuve Congo. Correspondances et mutations des formes artistiques". Prix: 7 EUR.
Lieu: 28, rue François Libert - 1410 Waterloo.
Rens. > www.latelierduvoyage.be

// Bonheur

Le vendredi 3 février à 20h, aura lieu une conférence-débat intitulée "Ne rêvez pas votre vie. Vivez vos rêves". Prix: 8 EUR.
Lieu: 219, av. Goghén - 1180 Bruxelles.
Rens. > www.universdupossible.com

// Oiseaux

Le w-e du 4 au 5 février, Natagora organise une vaste opération de recensement des oiseaux de jardin en hiver intitulée "Devine, qui vient manger chez nous aujourd'hui?"
Rens. > 081/39.07.20 • www.natagora.be/oiseaux

// Concert

Le samedi 4 février à 19h30, l'Abbaye de Bonne Espérance organise un concert avec le Brussels String Quartet. Au programme: Borodine, Schubert.
Prix: 10 EUR.
Lieu: 22, rue Grégoire Jurion - 7120 Vellereille-les-Brayeux.
Rens. > 064/54.91.93 • jeanmarydecroly@yahoo.fr

// Art du monde

Du 1^{er} au 4 février, la commune de St-Josse-Ten-Noode organise un festival intitulé "Humours du monde": arts de la rue, littérature, spectacle vivant, musique, débats...
Rens. > 02/223.30.33 • www.humoursdumonde.be

// Vente caritative

Le w-e du 3 au 5 février, l'association des parents d'enfants sourds et le centre médical d'audiophonologie organisent l'opération 100.000 souris. Son but: vendre des bouchées de chocolat au profit des activités du centre et de son école spécialisée pour les enfants sourds. L'asbl recherche également des nouveaux points de vente et des bénévoles.
Rens. > 04/263.90.96

// Internet et éducation

Le jeudi 2 février à 19h30, l'UFAPEC organise une conférence sur le thème "Bienfaits, méfaits et risques d'Internet: Repères éducatifs".
Lieu: 43A, rue Montagne - 5000 Namur.
Rens. > 010/42.00.50 • www.ufapec.be

// Estime de soi

Le dimanche 5 février de 9h à 17h, Frédéric Martin, psychologue et psychothérapeute, organise un atelier "Renforcer son estime de soi". Prix: 75 EUR.
Lieu: 19, chemin de la Justice - 6460 Chimay
Rens. > 0486/53.59.59 • www.fredericmartin.be

// Culpabilité et pardon

Le vendredi 10 février de 8h30 à 16h30, la Commission diocésaine de Pastorale en milieu psychiatrique de Liège organise un colloque intitulé "Culpabilité, pardon, sexualité". Prix: 30 EUR.
Lieu: 40, rue des Prémontrés - 4000 Liège.
Rens. > 04/230.31.54 • evangile.vie@evechedeliège.be

// Inclusion sociale

Le vendredi 10 février de 9h à 17h, le CIEP organise une journée d'étude sur l'actualité politique: "Quelles politiques d'inclusion sociale dans une société qui exclut?"
Lieu: Institut Cardijn - 1348 Louvain-La-Neuve.
Rens. > 02/246.38.41 • francine.bailliet@ciep.be

// Volontariat

Les 15 et 29 février et les 7 et 14 mars ou les 3, 10 et 24 octobre et le 7 novembre, l'association pour le volontariat organise une formation sur "Encadrement et gestion d'une équipe de volontaires". Les 15 et 22 mars et les 19 et 26 avril ou les 8, 15 et 29 novembre et le 6 décembre "Ecoute et Accueil". Cycles de 4 jours + 1/2 journée d'évaluation. Prix: 175 EUR.
Lieu: 99, bd de Waterloo - 1000 Bruxelles
Rens. > 02/219.53.70 • www.volontariat.be

// Deuil

Le jeudi 16 février de 20h à 22h, le Centre Maximilien Kolbe organise une conférence: "Deuil suite à un suicide et sentiment de culpabilité". Prix: 5 EUR.
Lieu: 12b, rue du Prince - 4800 Verviers.
Rens. > 087/33.84.22 • www.centremaximilienkolbe.be

// Divorce, séparation

Le w-e du 18 au 19 février, le groupe pastoral d'accompagnement des personnes séparées, divorcées, divorcées remariées organise une retraite: "Avec Jésus, des rencontres qui relèvent". Prix: 80 EUR.
Lieu: La Pairelle - 5100 Wépion.
Rens. > 02/384.35.84 • www.divorce-revivre.be

// Formation Aitéo

Le w-e du 10 au 11 mars, Alteo, mouvement de personnes malades valides et handicapés organise un weekend de multi-formations: s'initier à la cyclo-danse, animer des jeux sportifs adaptés, appréhender la maladie d'Alzheimer... Participation obligatoire aux 2 jours. Prix: 30 EUR.
Lieu: 79, Route du Tonnelet - 4900 Spa.
Rens. > 02/246.47.87 • magdalene.carpentier@mc.be

// Stress et sophrologie

Les 13 et 14 avril toute la journée et le 15 avril en matinée, l'Ecole des parents et des éducateurs organise à Bruxelles une formation: "Gérer sa fatigue et son stress par la sophrologie". Prix: 150 EUR.
Rens. > 02/733.95.50 • www.ecoledesparents.be

// Liban

Du 7 au 14 avril, l'asbl "Les Amis du Proche-Orient" organise un voyage au Liban pour découvrir ce pays et vivre une expérience enrichissante. Prix: 1290 EUR.
Rens. > 0488/16.66.06 • apo.asbl@hotmail.com

// Gens du voyage

Jusqu'au 18 avril, la Maison du livre organise une exposition sur les Tsiganes, les Roms, les Gitans et les gens du voyage... Entre mythes et réalités. Préjugés et confusions, stigmatisation et discriminations.
Lieu: 28, rue de Rome - 1060 Bruxelles.
Rens. > 02/543.12.20 • www.lamaisondulivre.be

// Pèlerinage Palestine Israël

Du 23 avril au 3 mai, aura lieu un pèlerinage en Palestine et Israël avec l'Abbé Weber. Visite de sites bibliques, rencontre de Palestiniens, d'Israéliens.
Rens. > 067/21.30.35 • landercy_mesters@hotmail.com